Guide

La Vallée d'Azergues

Unité paysagère de la Communauté
de Communes du Beaujolais Pierres Dorées

CAUE
RHÔNE MÉTROPOLE
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Guide

La Vallée d'Azergues

Unité paysagère de la Communauté
de Communes du Beaujolais Pierres Dorées

CAUE
RHÔNE MÉTROPOLE
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

5 Comprendre les lignes de forces du paysage

6 **Le grand paysage**
Une grande continuité naturelle

8 **Les paysages bâtis : histoire et dynamiques**
Un axe stratégique

10 **Les valeurs du paysage à pérenniser**

13 Comprendre le paysage bâti

14 **Les typologies de villages**
3 façons d'habiter la vallée

16 **Les différents tissus d'un village**
16 Le bourg ramifié
18 Le bourg promontoire
20 Le bourg concentrique
22 Le bourg-rue continu
24 Le bourg-rue discontinu
26 La 1ère couronne du bourg
28 La frange de bourg
30 Le hameau agricole
32 Le hameau pavillonnaire
34 Le hameau étendu hétérogène
36 Le corps agricole isolé
38 La maison pavillonnaire isolée

40 **L'architecture du bâti : typologies**
40 L'architecture des bourgs et hameaux
46 L'architecture des extensions urbaines récentes
48 Matérialité
50 Couleurs

53 Comprendre les enjeux de demain

54 **Les objectifs de qualité urbaine et paysagère**
Développer des villages de «porte d'entrée»

56 **Les intentions urbaines/paysagères à l'échelle des centralités**
Objectifs urbains et paysagers

Comprendre les lignes de forces du paysage

Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations. Ses caractères ou « lignes de force », résultent de l'interrelation entre des facteurs naturels, liés au « socle » du territoire (géologie, topographie, hydrographie, végétation, etc.) et des actions humaines qui s'y déroulent au fil du temps.

Le grand paysage

Une grande continuité naturelle

L'Azergues est la plus grande vallée qui entaille les monts du Beaujolais et constitue l'une des principales continuités écologiques du territoire. Dans sa partie basse, son fond de vallée se fait plus large, occupé par des boisements liés à la rivière, par des prairies et des cultures céréalières. Les flancs de la vallée et de ses vallons affluents présentent une forte déclivité et sont couverts de forêt. Ses coteaux en pente plus douce sont occupés par la vigne qui forme de larges espaces ouverts autour desquels un habitat agricole s'est historiquement implanté. De part et d'autre de la vallée, ces coteaux sont sujets à de fortes covisibilités ; chaque action d'aménagement peut y avoir un impact dans le paysage.

Une géologie variée

La diversité de roches magmatiques et métamorphiques, qui se mêlent au calcaire à entroques (pierre dorée) dans la construction locale, révèle la diversité géologique de cette vallée qui ouvre sur le haut Beaujolais.

De riches milieux alluviaux

Sans être exceptionnelle, la mosaïque de paysages naturels, qui bordent l'Azergues et ses cours d'eau affluents, présente une forte valeur écologique et d'importantes fonctions hydrauliques.

Une diversité de paysages agricoles

L'agriculture historiquement variée joue un rôle central dans la constitution des paysages de la vallée, dans la qualité de son cadre de vie et son attrait touristique.

Un axe stratégique

Depuis l'Antiquité, la vallée d'Azergues constitue à la fois un axe de circulation important entre le Val de Saône et la Saône-et-Loire et une frontière disputée entre Beaujolais et Lyonnais. Cette situation géographique stratégique, couplée à la présence de richesses du sous-sol, explique l'organisation, le caractère patrimonial et le développement des villages de la vallée. Ces anciennes places fortes, en promontoire ou contrôlant le passage sur la route de fond de vallée, ont évolué dès le XVIII[e] siècle sous l'effet du développement de l'économie et des infrastructures de déplacement. Depuis les années 1960, une pression urbaine croissante liée au développement de l'agglomération lyonnaise, transforme les paysages de la vallée et menace l'image de ce chapelet de villages dont les silhouettes marquent l'entrée du territoire des Pierres Dorées.

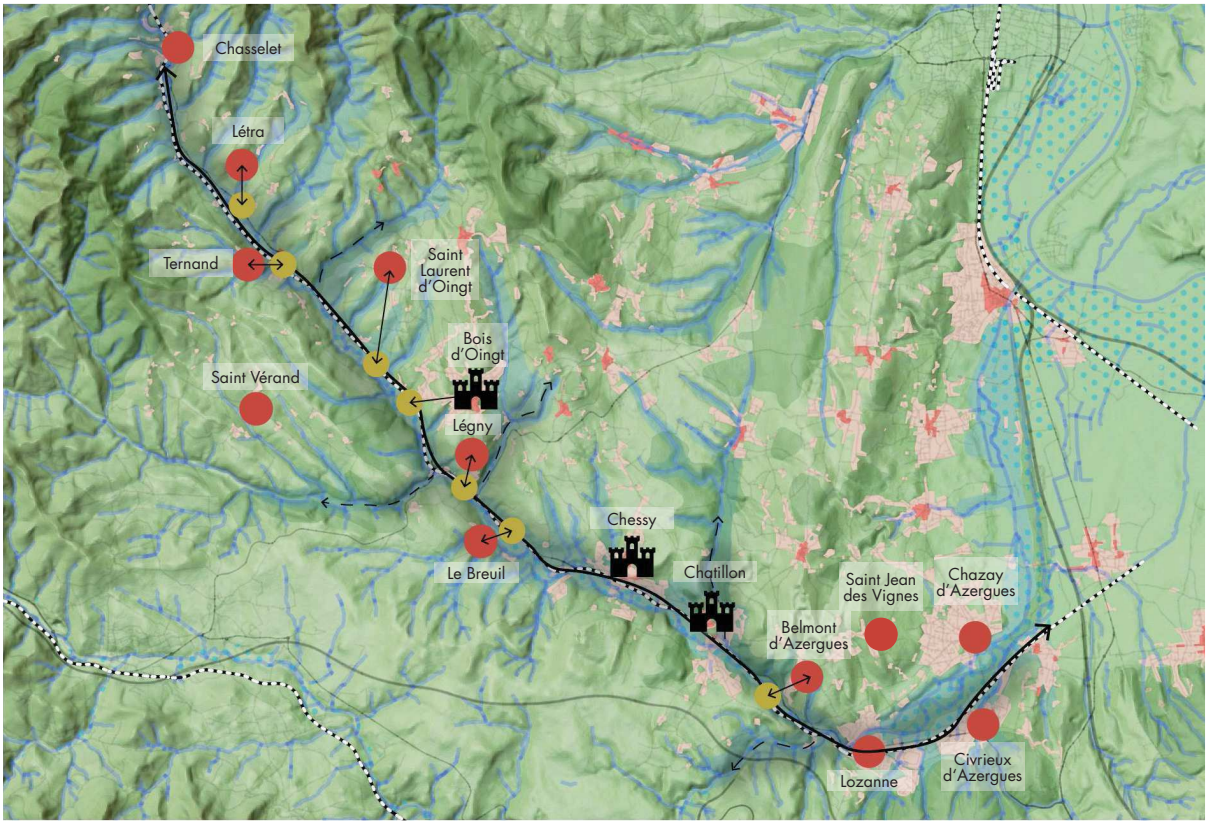

Carte de l'unité de paysage de la vallée d'Azergues

Villages d'origine fortifiée

Villages notoires de la Vallée d'Azergues

Relais économiques en fond de vallée associés

Des villages “porte d’entrée” sur le Beaujolais

Les silhouettes patrimoniales des villages qui marquent le paysage autour de la route D385 participent à l’identité et à la qualité du cadre de vie de la vallée. Elles forment aussi pour les visiteurs des points d’appel qui incitent à la découverte du territoire.
Il revêt par conséquent un important enjeu touristique.

Un axe de déplacement et de développement

La présence historique de la voie ferrée, le développement de la D385 et la connexion à l’autoroute A89 font de la basse vallée d’Azergues un secteur particulièrement bien desservi et attractif.

Une pression résidentielle

La proximité de Lyon et le cadre de vie attractif de la vallée expliquent l’importante pression résidentielle qui transforme le paysage des villages. Consommatrice d’espace, éloignée des formes du bâti traditionnel, la maison individuelle reste la forme d’habitat recherchée mais banalise progressivement le cadre de vie.

Les valeurs du paysage

L'implantation des villages au sein d'une géographie singulière et stratégique pour le développement territorial, est à l'origine de valeurs paysagères patrimoniales qui font la qualité du cadre de vie de la Vallée d'Azergues. Ces valeurs constituent les singularités du territoire à préserver (identité), et dont la réinterprétation dans les projets neufs, de rénovation et/ou d'extension doit être perpétuée.

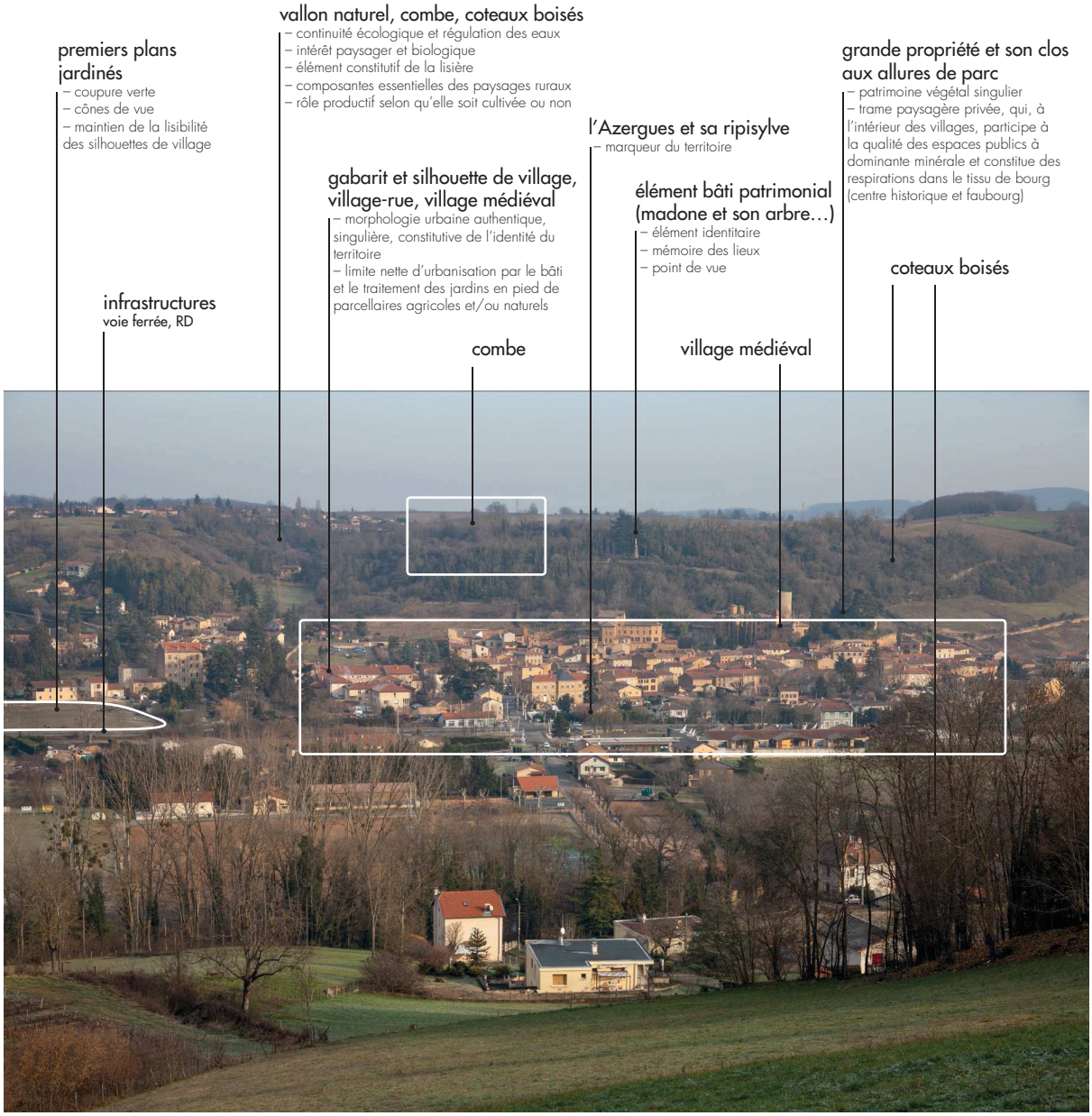

Les vues sur les toits

Le toit est la cinquième façade d'un bâtiment et peut se révéler particulièrement visible dans les contextes de pente. Perçu depuis le versant voisin, depuis le château ou la madone qui domine le village, le velum des toits constitue un paysage harmonieux lorsqu'il est unitaire dans ses formes et ses couleurs.

Les premiers plans jardinés

Les quelques espaces agricoles ou jardinés qui perdurent encore le long de la route D385 entre Civrieux-d'Azergues et Chamelet sont une valeur paysagère du territoire. Ils constituent les dernières coupures d'urbanisation, jouent un rôle d'ouverture visuelle et de premier plan mettant en valeur les silhouettes des villages de fond de vallée.

Le paysage des combes

Les nombreuses combes boisées, parfois pâturées, qui entrecoupent les versants cultivés de la vallée caractérisent le paysage des Pierres Dorées. Comme les espaces naturels qui bordent l'Azergues, elles jouent un rôle majeur pour la régulation de l'écoulement des eaux de pluie et le développement de la biodiversité.

Comprendre le paysage bâti

L'identité d'une commune est le produit de l'inscription de son village dans le paysage, des différents tissus qui la composent et des formes bâties.
Son avenir suppose de relire et de comprendre l'organisation des villages et ses caractéristiques comme autant d'origines de la qualité de vie d'aujourd'hui à poursuivre ou non dans les projets contemporains.

Les typologies de villages

3 façons d'habiter la vallée

De par son relief et sa riche histoire, la vallée d'Azergues présente des spécificités d'implantation, d'organisation et de construction des villages qui caractérisent ses paysages et font la qualité de son cadre de vie.

Trois grandes typologies de villages se distinguent, répondant à des occupations différentes de la vallée.

La compréhension de leur organisation urbaine et paysagère et de leurs dynamiques d'évolution est nécessaire avant toute démarche de planification, d'aménagement et de construction.

Le village de versant

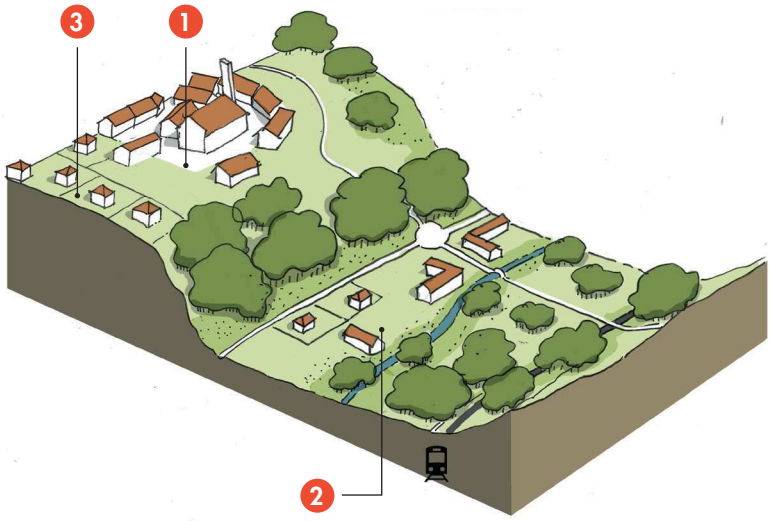

1. Un bourg organisé autour d'un réseau de rues domine la vallée et fait l'objet de covisibilités avec les coteaux voisins.

2. Un hameau mêlant habitations anciennes, pavillonnaires récents, activités artisanales et commerciales joue le rôle de relai du bourg sur la RD.

3. Une frange autour du bourg, constituée de maisons pavillonnaires, s'étend sur les coteaux agricoles.

– Légny, Belmont-d'Azergues, Saint-Jean-des-Vignes, Létra, le Breuil et Saint-Vérand dominent la vallée depuis les coteaux agricoles

Le village perché de la vallée

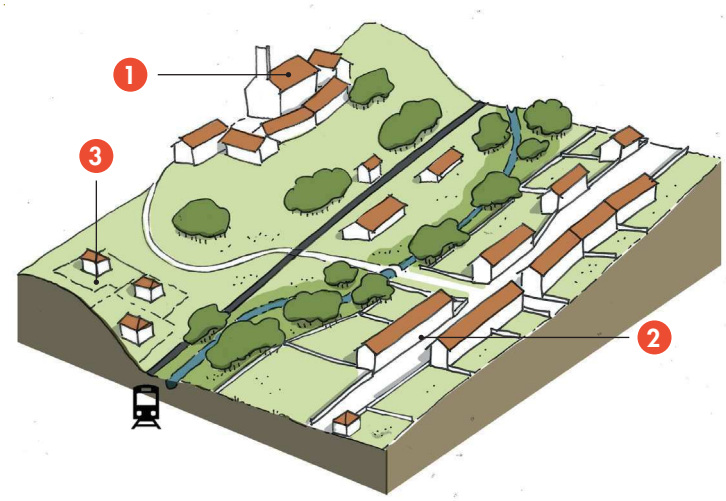

1. Un bourg d'origine médiévale en promontoire sur la vallée génère une silhouette remarquable.
2. Un bourg s'organise autour de la RD au carrefour vers le vieux bourg.
3. Des hameaux pavillonnaires s'étendent sur les coteaux à l'écart du village et menacent la coupure entre le village haut et le village bas.

– Au cœur de la vallée, Ternand présente un village en promontoire et un village bas organisé sur la D385.

Le village de fond de vallée

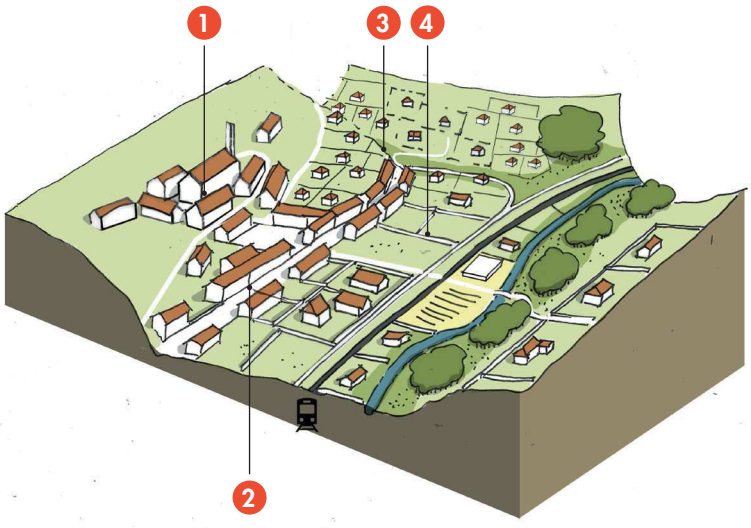

1. Un bourg d'origine médiévale en promontoire sur la vallée génère une silhouette remarquable.
2. Un bourg s'organise autour de l'ancienne route de la vallée.
3. Une frange d'extensions pavillonnaires étire le bourg-rue le long de son axe et gagne les coteaux.
4. Une première couronne composée d'équipements, d'activités et d'habitat marque le carrefour d'entrée de village.

– Châtillon, Chessy-les-Mines, Lozanne, Civrieux-d'Azergues ou Chamelet se composent d'un vieux bourg en pied de coteaux et un faubourg organisé autour de la route.

Les différents tissus d'un village

Le bourg ramifié

Centre ancien

Le bourg ramifié, né de la valorisation des ressources viticoles et agricoles et des usages, est organisé autour d'un réseau complexe de voies et de places.
Le dialogue des constructions avec la rue, l'équilibre entre densité bâtie et présence de jardins, l'homogénéité des logiques constructives et la variété des volumétries, constituent autant de qualités à préserver et dont les constructions contemporaines pourraient s'inspirer.

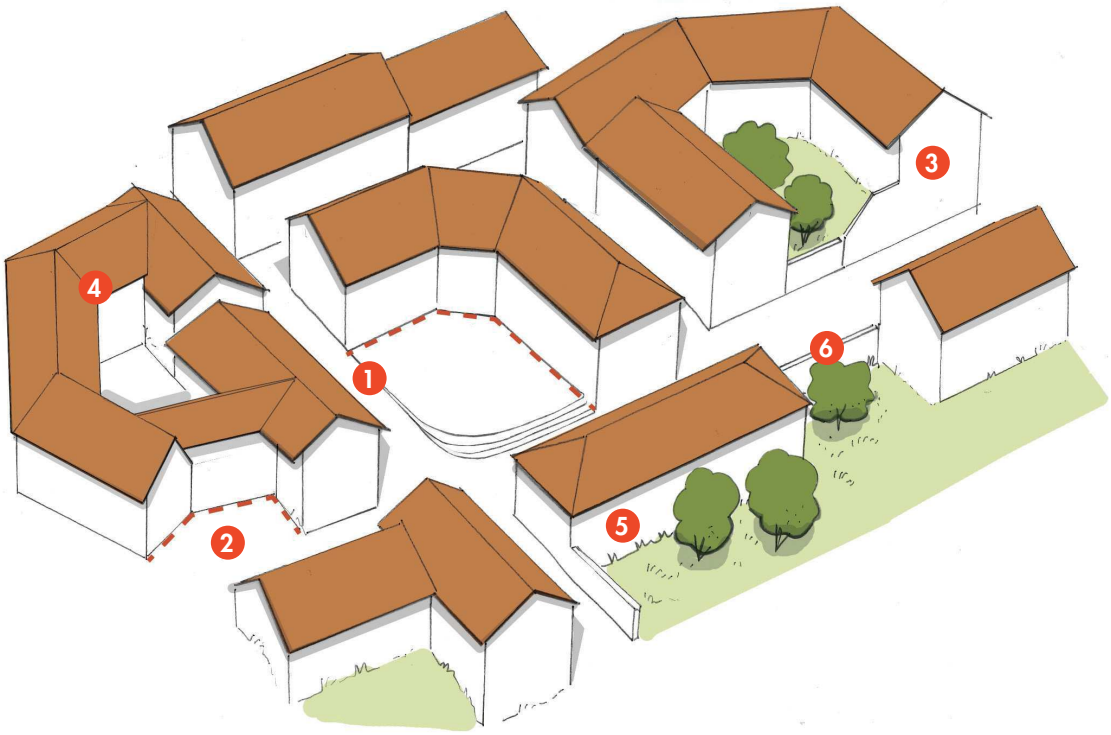

1. Des ruelles ramifiées répondant à une accumulation successive de constructions.
2. Des ruelles sinueuses aux nombreuses intersections supports de placettes ou d'équipements communs de type fontaine, lavoir, four.
3. Des bâtiments regroupés autour d'une cour ou d'un jardin pour chercher l'orientation sud.
4. Des corps bâtis R+1+comble ou R+2 mêlant habitation, espace de stockage agricole et jardin vivrier.
5. Des façades principales tantôt ouvertes sur la rue, tantôt tournées sur le cœur d'ilot clos de mur.
6. Des murs pour prolonger les alignements bâtis et cadrer l'espace public.

Qualités urbaines & paysagères

– Une composition urbaine diversifiée en raison de sa mixité fonctionnelle ;
– une architecture cohérente par des logiques d'organisation, de constructions partagées, de couleurs harmonieuses issues du sol et de matériaux locaux ;
– une morphologie urbaine riche d'une multiplicité de gabarits et de dispositions du bâti, source de rythmes dans le paysage villageois ;
– l'alignement des constructions sur la rue (façade ou pignon) à l'origine d'un dialogue entre le bâti et l'espace public,
– une présence régulière et variée d'espaces non bâtis (cour, jardin, parc, place, placette), supports de respirations et de patrimoines arborés garants d'un équilibre de vie et d'une résilience face aux enjeux de changement climatique.

Qualités d'habiter

– Un bâti simple et authentique ;
– des logements atypiques à fort potentiel de rénovation et de personnalisation ;
– des logements disposant souvent d'un jardin ou d'un espace extérieur privatif ;
– une compacité et une imbrication du bâti qui favorisent le confort thermique ;
– des dispositions constructives qui limitent les nuisances sonores et les vis-à-vis entre habitations ;
– des services, commerces et équipements du centre-bourg à portée de marche.

Enjeux d'évolution

– Travailler sur les ouvertures pour favoriser l'entrée de lumière naturelle dans l'habitat ;
– permettre des extensions du bâti côté jardin selon les logiques morphologiques du bourg, attention cependant à préserver une partie de ces espaces de respiration ;
– regrouper 2 parcelles limitrophes pour permettre d'adapter les bâtis aux modes de vie actuels.
– travailler sur la fonction et l'organisation des RDC au regard des nuisances de la rue ;
– générer des espaces de stationnement automobile hors de l'espace public ;
– développer une offre de parking concentrée en périphérie du centre pour libérer et valoriser les espaces publics ;
– préserver les espaces non bâtis comme autant d'espaces de respiration et savoir y maintenir des éléments végétaux.

Les différents tissus d'un village

Le bourg promontoire

Centre ancien

Le bourg promontoire, né d'une situation défensive et d'un bâti construit sur des logiques agricoles, s'organise de manière circulaire autour d'un réseau viaire parallèle aux courbes de niveaux.
L'adaptation des constructions à la pente, l'équilibre entre densité bâtie et présence de jardins, l'homogénéité des logiques constructives et la variété des volumétries, constituent autant de qualités à préserver et dont les constructions contemporaines pourraient s'inspirer.

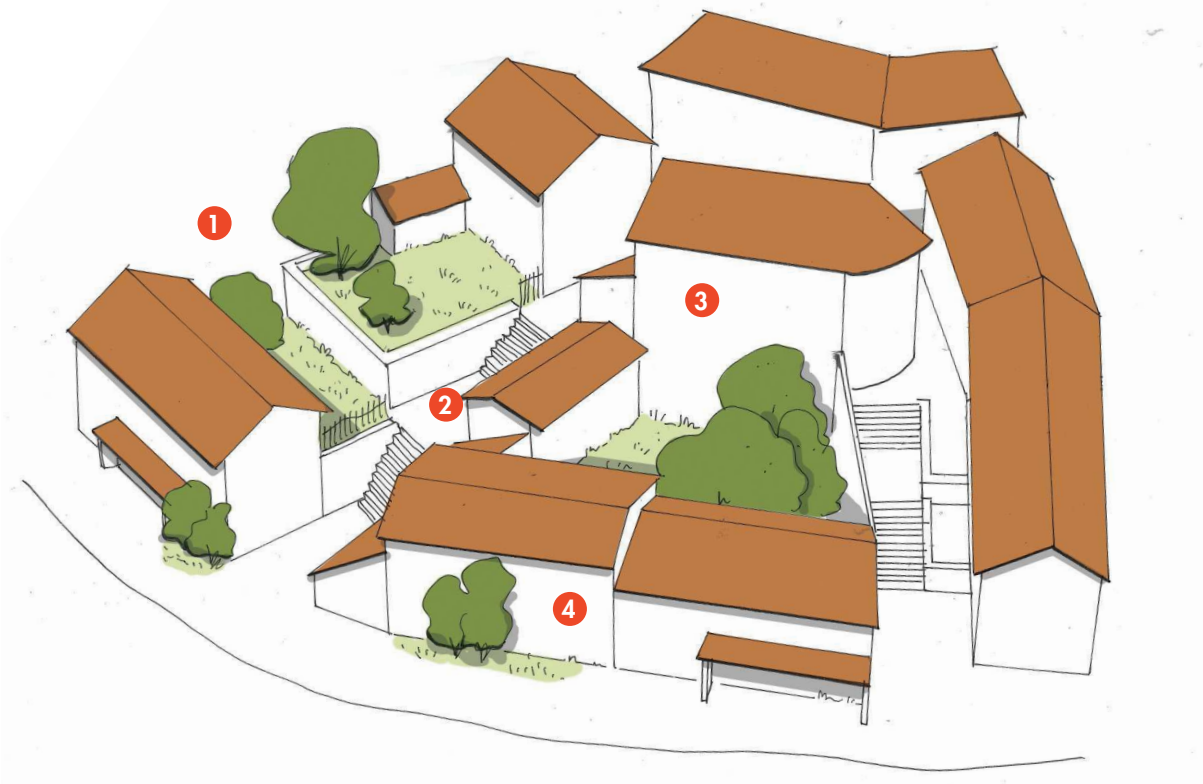

1. Un nivellement en terrasses bâties ou jardinées au plus près du sol pour s'intégrer au terrain naturel.

2. Un entrelacement de venelles ouvertes sur le grand paysage, desservant tantôt les bâtis, tantôts les jardins.

3. Des corps bâtis R+1 à R+2 adossés au relief pouvant avoir un accès bas, plus domestique en lien avec le jardin vivrier attenant ou situé de l'autre côté de la ruelle, et un accès haut plus fonctionnel en lien avec les espaces agricoles.

4. Des façades et des murs en alignement sur rue créant une continuité bâtie pour assurer la lisibilité et l'unité du village dans le grand paysage.

Qualités urbaines & paysagères

– Une composition urbaine diversifiée en raison de sa mixité fonctionnelle ;
– une architecture cohérente par des logiques d'organisation, de constructions partagées, de couleurs harmonieuses issues du sol et de matériaux locaux ;
– une adaptation fine au relief par une implantation compacte et méandrique des constructions, et par une succession de terrasses ;
– une identité paysagère forte offrant deux visages caractéristiques : des lignes bâties ancrées dans le sol en pied de colline, et un paysage de toits depuis les hauteurs ;
– une présence régulière et variée d'espaces non bâtis (cour, jardin, parc, place, placette), supports de respirations et de patrimoines arborés garant d'un équilibre de vie et d'une résilience face aux enjeux de changement climatique.

Qualités d'habiter

– Un bâti simple et authentique ;
– des logements atypiques à fort potentiel de rénovation et de personnalisation ;
– l'organisation du bâti en strates dans la pente qui favorise les vues depuis les logements ainsi que les apports de lumière et limite les vis-à-vis ;
– des jardins en terrasses tels des belvédères ;
– des services, commerces et équipements du centre-bourg à portée de marche.

Enjeux d'évolution

– Soigner le paysage des toits, 5e façade très visible dans les contextes de pente ;
– permettre des extensions du bâti côté jardin selon les logiques morphologiques du bourg, attention cependant à préserver une partie de ces espaces de respiration ;
– regrouper 2 parcelles limitrophes pour permettre d'adapter les bâtis aux modes de vie actuels.
– travailler sur la fonction et l'organisation des RDC au regard des nuisances de la rue ;
– développer une offre de parking concentrée en périphérie du centre pour libérer et valoriser les espaces publics ;
– travailler l'accessibilité des jardins et les connexions avec l'habitation ;
– préserver les espaces non bâtis comme autant d'espaces de respiration et savoir y maintenir des éléments végétaux.

Les différents tissus d'un village

Le bourg concentrique

Centre ancien

Le bourg concentrique est l'héritage d'un ancien castrum dont la situation était stratégique. L'organisation concentrique du bâti et des rues est l'héritage de fortifications dont il ne reste que peu de vestiges. Cette forme urbaine très dense et le bâti qui la compose revêtent un caractère patrimonial et génèrent une intensité urbaine favorable à un dynamisme commerciale et résidentiel. Néanmoins, cette configuration présente aussi des contraintes en matière d'habitat et nécessite de trouver des équilibres complexes entre adaptation du bâti et préservation du patrimoine.

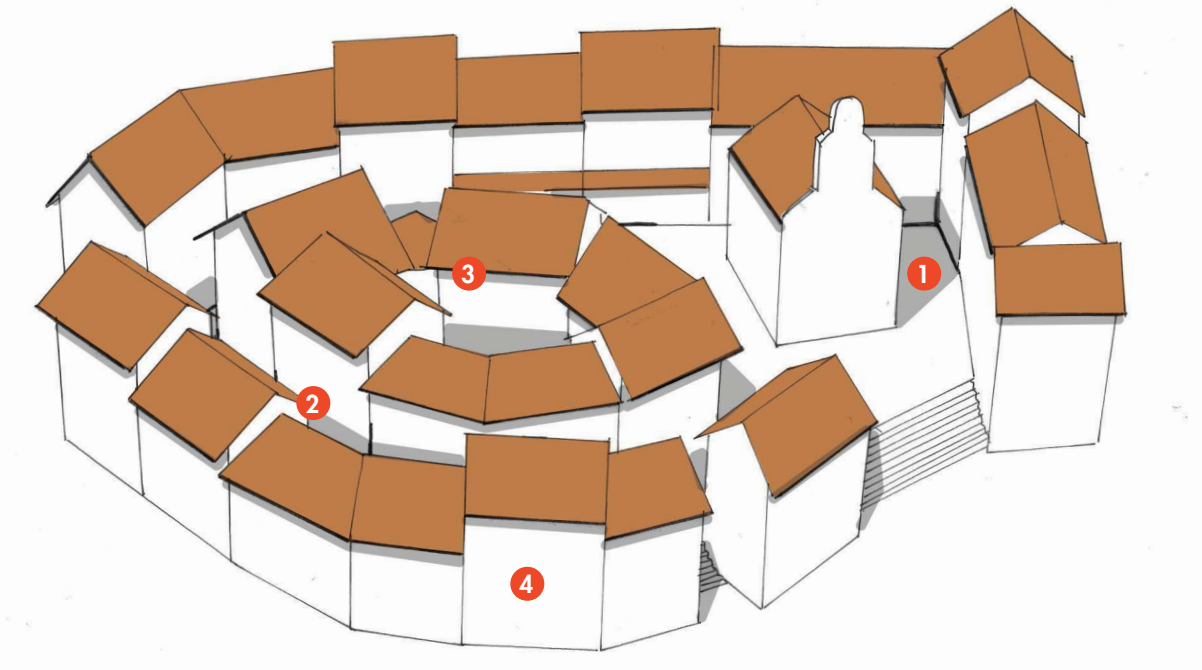

1. Une place centrale d'où partent des rues divergentes tels les rayons d'un cercle coupant des voies transversales, en nombre variable et en arcs de cercle plus ou moins réguliers.

2. Une trame urbaine très dense, aux parcelles étriquées de part et d'autre de venelles étroites, laissant peu de place au vide (cour, jardin, place…).

3. Une organisation compacte et imbriquée de petites constructions alignées sur rue occupant la quasi-totalité de la parcelle.

4. Un bâti varié dans ses hauteurs, du R+1 à R+2, mais un bâti très systématique dans sa typologie : RDC commercial ou artisanal + étage(s) d'habitation de l'activité en RDC.

Qualités urbaines & paysagères

– Une intensité urbaine favorable aux dynamiques commerçantes, à la vie locale, donc potentiellement attractive pour l'habitat ;
– un ensemble bâti homogène et cohérent par des logiques d'organisation, de constructions partagées, de couleurs harmonieuses issues du sol et de matériaux locaux ;
– un tissu urbain patrimonial à fort caractère, qui favorise le sentiment d'appartenance à un lieu.

Qualités d'habiter

– Un bâti simple et authentique ;
– des logements atypiques à fort potentiel de rénovation et de personnalisation ;
– une très forte densité pouvant accepter quelques déconstructions de bâtis vacants insalubres lié aux enjeux des espaces de respirations publics ou pour redonner des qualités de vie aux bâtis adjacents (vue, lumière, jardin, extension, stationnement) ;
– des services, commerces et équipements du centre-bourg à portée de marche.

Enjeux d'évolution

– Permettre et encourager des transformations parfois lourdes du bâti pour pallier les problématiques de manque de lumière et d'agencement ou de taille des logements ;
– travailler sur la fonction et l'organisation des rez de chaussée au regard des nuisances de la rue ;
– développer une offre de parking concentrée en périphérie du centre pour libérer les espaces publics ;
– compenser la faible proportion de lieux extérieurs privatifs par l'aménagement d'espaces publics accueillants ;
– retravailler les espaces publics comme support d'une trame végétale participant à la qualité du cadre de vie.

Les différents tissus d'un village

Le bourg-rue continu

Centre ancien

Le bourg-rue continu est né de l'urbanisme des XVIII[e] et XIX[e] siècles. Il s'organise selon une trame parcellaire en lanière perpendiculaire à la route principale et un bâti dont l'une des façades ou un pignon est aligné sur l'espace public. Cette organisation du bâti, propice à une atmosphère de centralité en traversée de village et favorable à la présence de jardins et de cours isolés de la rue, constitue une qualité dont l'habitat contemporain pourrait s'inspirer.

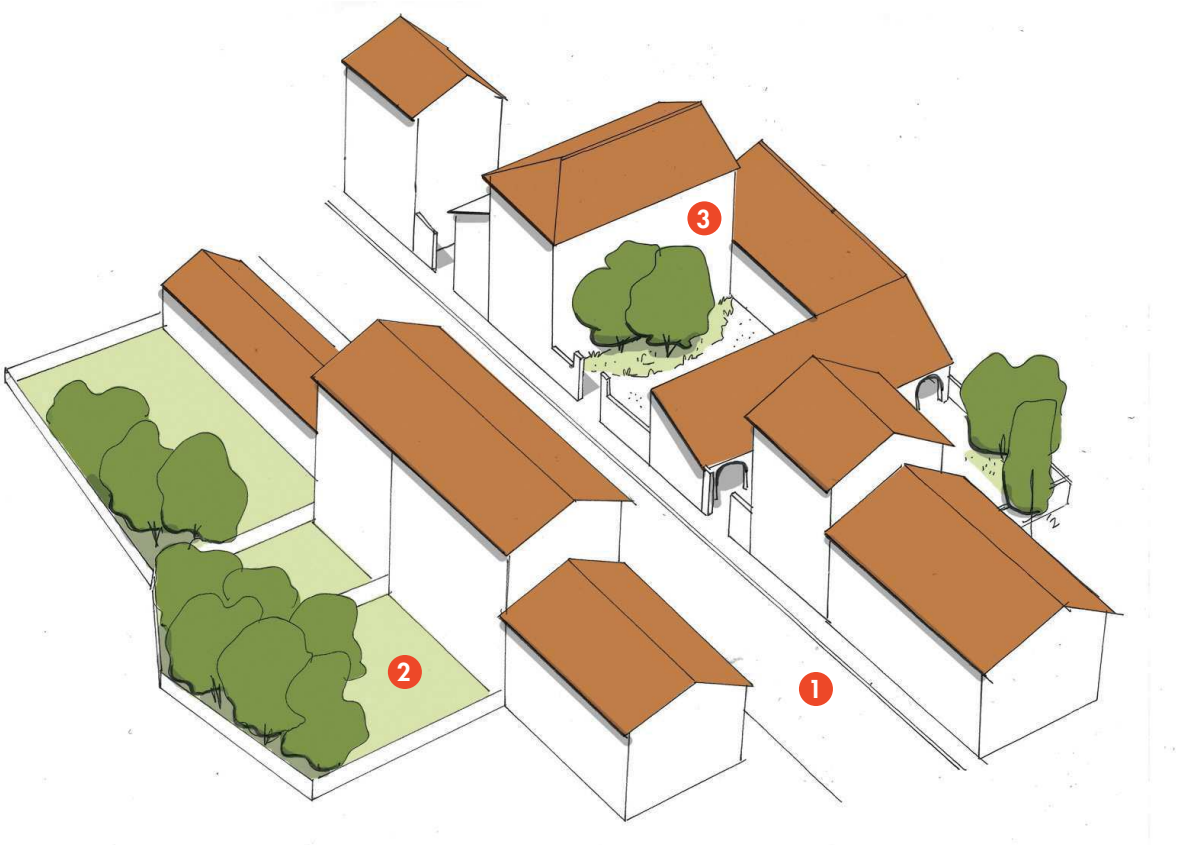

1. Une rue principale qui sert d'appui aux constructions qui se succèdent.

2. Des parcelles longues et étroites (largeur de l'habitation) qui offrent à la fois une façade principale sur la route et un accès direct au jardin vivrier ou aux terres cultivées à l'arrière.

3. Deux fronts bâtis (façades et clos) continus de maison de villages (R+1+c), de fermes (R à R+1+c), d'immeubles (R+1+c à R+2+c), de maisons bourgeoises (R+1 à R+2) et de murs de clos alignés de part et d'autre de la rue.

Qualités urbaines & paysagères

– Une composition urbaine diversifiée en raison de sa mixité fonctionnelle ;
– des constructions de formes variées qui partagent des logiques d'implantation et d'organisation par rapport à la rue, génèrent un paysage urbain ou villageois singulier ;
– un paysage d'entrée et de traversée de bourg très lisible par le bâti (effet de porte d'entrée) ;
– une architecture cohérente par des couleurs harmonieuses issues du sol et des matériaux locaux ;
– une transition paysagère avec les espaces agricoles et naturels via les jardins ;
– une présence régulière et variée d'espaces non bâtis (cour, jardin, parc, place, placette), supports de respirations et de patrimoines arborés garants d'un équilibre de vie et d'une résilience face aux enjeux de changement climatique.

Qualités d'habiter

– Un bâti simple et authentique qui a du cachet ;
– des logements avec un jardin d'un seul tenant attenant ;
– une proximité quasi immédiate aux services, commerces et équipements du centre-bourg ;
– une diversité de typologies de logement favorisant la mixité et les évolutions de parcours résidentiels ;
– une composition urbaine (parcellaire en lanière, mitoyenneté, diversité typologique) permettant de lier densité, individualité et intimité.

Enjeux d'évolution

– Perpétuer les logiques d'alignement sur rue dans les projets nouveaux afin de ne pas diluer l'image du bourg rue ;
– travailler sur la fonction et l'organisation des RDC au regard des nuisances de la rue ;
– apaiser la rue et éloigner la voie circulante des façades par la création d'espaces publics piétons et végétalisés ;
– permettre des extensions du bâti côté jardin selon les logiques morphologiques du bourg, attention cependant à préserver une partie de ces espaces de respiration ;
– regrouper 2 parcelles limitrophes pour permettre d'adapter les bâtis aux modes de vie actuels ;
– préserver et valoriser les jardins et autres espaces non bâtis pour leur valeur en matière d'habitat et leur rôle paysager ;
– développer une offre de parking concentrée en périphérie du centre complémentaire au stationnement sur rue.

Les différents tissus d'un village

Le bourg-rue discontinu

Centre ancien

Le bourg-rue discontinu est né de l'urbanisme des XVIIIe et XIXe siècles. Il s'organise selon une trame parcellaire en lanière perpendiculaire à la route principale et un bâti discontinu de part et d'autre de la voie dont l'une des façades ou un pignon est aligné sur l'espace public.
Cette organisation du bâti est à la fois propice à une atmosphère de centralité en traversée de village et génère des vues sur le paysage environnant. Depuis la rue, l'alternance de bâtiments et de jardins ou de parcelles vivrières qui participent au cadre paysager du centre, est une qualité dont l'urbanisme contemporain pourrait s'inspirer.

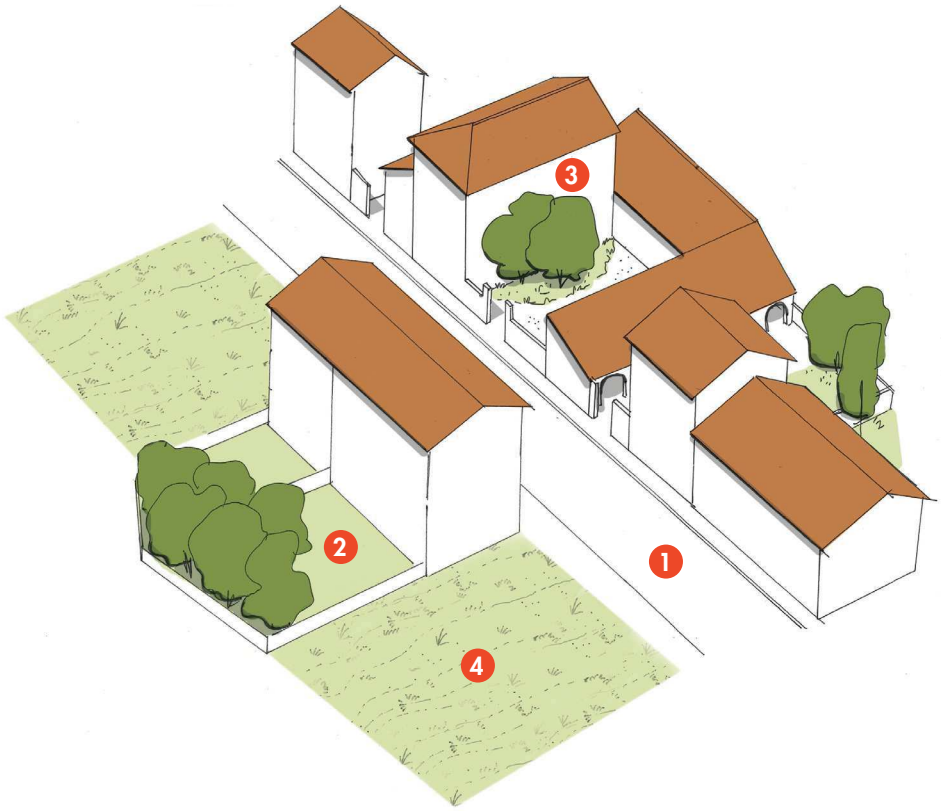

1. Une rue principale qui sert d'appui aux constructions qui se succèdent.

2. Des parcelles longues et étroites (largeur de l'habitation) qui offrent à la fois une façade principale sur la route et un accès direct au jardin vivrier ou aux terres cultivées à l'arrière.

3. Un seul front bâti (façades et clos) continu de maisons de villages (R+1+c), de fermes (R à R+1+c), d'immeubles (R+1+c à R+2+c), de maisons bourgeoises (R+1 à R+2) et de murs de clos alignés sur la rue.

4. Un bâti dispersé tantôt marquant des entrées de village, tantôt ménageant des vides (jardin privé latéral aux maisons, enclaves cultivées ou en jachères) qui fait entrer dans le bourg lumière, vue et paysage.

Qualités urbaines & paysagères

– Des constructions de formes variées, résultat d'une mixité historique d'usages et de fonctions ;
– des logiques d'implantation et d'organisation du bâti par rapport à la rue, qui génèrent un paysage urbain ou villageois singulier ;
– un paysage d'entrée et de traversée de bourg très lisible par le bâti (effet de porte d'entrée) ;
– une architecture cohérente par des couleurs harmonieuses issues du sol et des matériaux locaux ;
– une transition paysagère avec les espaces agricoles et naturels via les jardins ;
– une présence régulière et variée d'espaces non bâtis (cour, jardin, parc, place, placette), supports de respirations et de patrimoines arborés garants d'un équilibre de vie et d'une résilience face aux enjeux de changement climatique.

Qualités d'habiter

– Un bâti simple et authentique ;
– des logements avec un jardin d'un seul tenant attenant ;
– une proximité quasi immédiate aux services, commerces et équipements du centre-bourg ;
– une diversité de typologies de logement favorisant la mixité et les évolutions de parcours résidentiels ;
– une composition urbaine (parcellaire en lanière, mitoyenneté, diversité typologique) permettant de lier densité, individualité et intimité.

Enjeux d'évolution

– Savoir identifier la valeur paysagère des parcelles vivrières qui ponctuent le bourg dans l'équilibre de la densification des centres-villages ;
– perpétuer les logiques d'alignement sur rue dans les projets nouveaux afin de ne pas diluer l'image du bourg rue ;
– travailler sur la fonction et l'organisation des RDC au regard des nuisances de la rue ;
– apaiser la rue et éloigner la voie circulante des façades par la création d'espaces publics piétons et végétalisés ;
– permettre des extensions du bâti côté jardin selon les logiques morphologiques du bourg ;
– permettre le regroupement de 2 parcelles limitrophes pour adapter les bâtis aux modes de vie actuels ;
– développer une offre de parking concentrée en périphérie du centre complémentaire au stationnement sur rue.

Les différents tissus d'un village

La 1ère couronne du bourg

Périphérie du centre

L'extension du bourg au delà de son périmètre historique mêle un bâti agricole des XVIIIe et XIXe siècles dont l'une des façades est souvent alignée à la voie et des constructions individuelles plus récentes implantées au centre de leur parcelle. Ce tissu mixte qui compte généralement des capacités de construction et de densification tend à évoluer spontanément et présente d'importants potentiels pour conforter et dynamiser le centre-ancien.

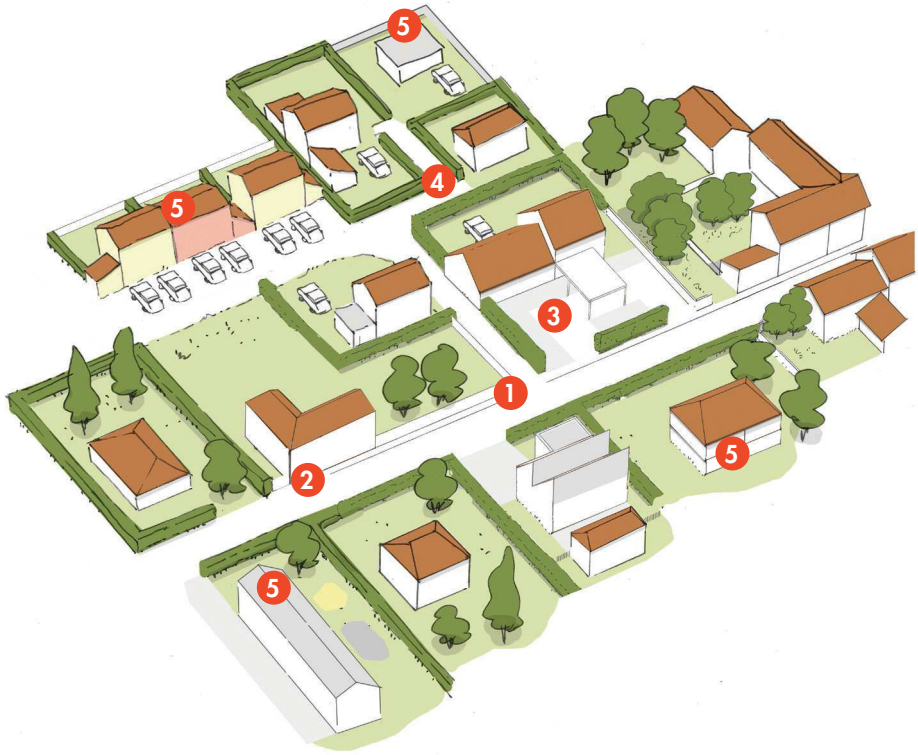

1 Une division foncière au gré des opportunités, faisant fi de l'identité parcellaire historique.

2 Une urbanisation désorganisée mêlant ancien corps de ferme, pavillons des années 1970, petits immeubles collectifs des années 1970 ou 1990/2000, ateliers d'artisan avec son logis, villas des années 1990/2000, moyennes surfaces des années 1980 ou hangars industriels, maisons individuelles des années 2010/2020, équipements communaux.

3 Une implantation des constructions libre et au milieu de la parcelle.

4 Un système de dessertes monofonctionnel (tout voiture), sans connexion avec le bourg et son réseau de rues existant, et sans anticipation des extensions futures (juxtaposition d'impasses).

5 Un paysage bâti hétérogène de constructions aux gabarits très variés (du petit plot en R/R+1+c à la longère en R+2 à R+4…) dans un paysage végétal disparate de cours, d'arrière-cours, de jardins, de haies, de grillages, de palissades…

Qualités urbaines & paysagères

– Un tissu majoritairement résidentiel à proximité du centre ;
– des qualités vertes et arborées liées au nombreux jardins et à la taille importante des parcelles des propriétés anciennes et de certaines maisons individuelles de la fin du XXe siècle ;
– des potentialités d'évolutions du tissu urbain du fait d'opportunités foncières dont l'enjeu est de voir émerger des projets maîtrisés et cohérents confortant la centralité.

Qualités d'habiter

– Une proximité des commerces et services du centre ;
– des logements avec un jardin privatif attenant ou de généreux espaces extérieurs mutualisés ;
– un bâti qui présente d'importants potentiels d'évolution (extension, surélévation…) ;
– une capacité d'accueil d'une diversité de typologies de logement permettant de créer des parcours résidentiels variés.

Enjeux d'évolution

– Pallier le caractère « banal » de ces tissus qui diluent la lisibilité des silhouettes de village et l'impression d'entrer dans un bourg ;
– orienter et maitriser la densification de façon à répondre à un équilibre entre urbanité (écho au centre-bourg) et maintien des qualités vertes ;
– conforter le paysage urbain autour de la rue d'entrée dans le bourg en s'inspirant de l'organisation du bâti ancien ;
– préserver le patrimoine arboré existant et maintenir des tailles de parcelles suffisantes à l'émergence de nouvelles structures végétales ;
– aménager des espaces publics en faveur du piéton.

La frange de bourg

Périphérie du centre

La frange de bourg est née de l'urbanisation diffuse et hétérogène (somme de logiques individuelles de projet au sein de permis d'aménager ou de lot libre) des espaces agricoles et naturels bordant les bourgs et vus comme de simples réserves foncières.
Située en limite de l'enveloppe villageoise, en transition avec la campagne, la frange est un espace très visible qui constitue souvent la 1ère façade des villages mais sans être capable de générer une limite d'urbanisation nette dans le paysage.
Si certaines dents creuses qui subsistent au sein des franges peuvent ponctuellement faire l'objet de projets soignés, les extensions en périphérie de villages doivent aujourd'hui être freinées.

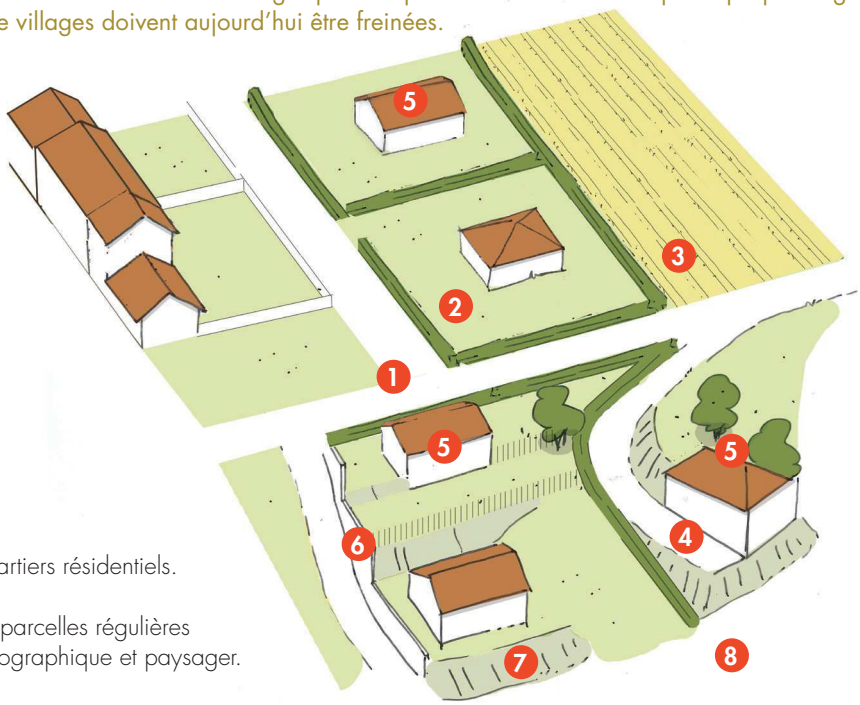

1. Un urbanisme diffus de quartiers résidentiels.

2. Un découpage foncier de parcelles régulières ignorant le contexte urbain, topographique et paysager.

3. Une frange urbaine décousue morcelant les espaces naturels et agricoles.

4. Un réseau de voies privées, en impasse et parfois sous contrôle d'accès s'isolant des autres.

5. Des constructions individualisées de maisons standardisées, implantées au milieu de la parcelle sans logique particulière et sans rapport de forme et de teinte avec l'architecture traditionnelle (hétérogénéité du bâti poussée à outrance).

6. Des limites de lot hétérogènes (parking de midi, murette, claustras divers, haie mono-spécifique…) sans rapport au lieu.

7. Des terrains parfois en pente lourdement remodelés pour s'adapter à une maison optimisée pour un terrain plat.

8. Un modèle monofonctionnel, individualiste, développant peu ou pas d'espaces communs qualitatifs variés (supports possibles de lien social et d'instants partagés), banalisant les paysages et ne connectant l'habitant qu'à l'infrastructure routière qui l'emmène à ses lieux de travail ou de consommation.

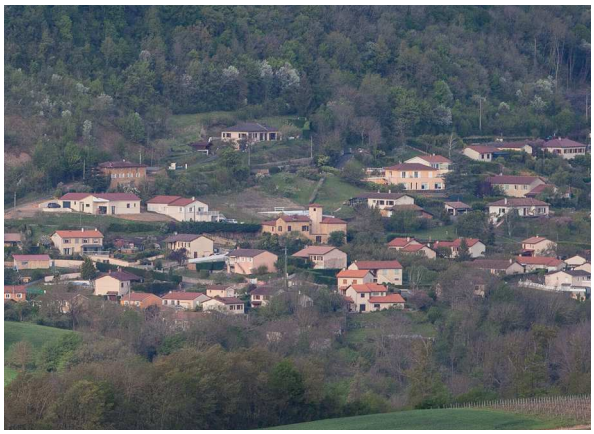

Qualités urbaines & paysagères

– Des grandes parcelles individuelles propices au développement d'une végétation importante et arborée qui favorise l'intégration paysagère de ces tissus ;
– des potentialités d'usages en lien avec la campagne (promenade).

Qualités d'habiter

– Un contact privilégié avec la campagne et sa nature ;
– des vues sur le grand paysage ;
– un environnement calme ;
– un habitat adapté aux familles (espace, jardin attenant, stationnement privatif…) mais souvent dépendant de l'automobile.

Enjeux d'évolution

– Limiter le développement urbain de ces espaces afin de ne pas concurencer l'habitat des centres et des faubourgs ;
– freiner la division parcellaire pour conserver des jardins arborés ;
– favoriser le développement d'une végétation champêtre de frange (haies libres en limite de parcelles ou sur l'espace public) favorisant l'insertion paysagère et gérant les transitions avec les espaces cultivés ;
– créer des liaisons douces vers le centre bourg en vue de favoriser des alternatives à l'automobile pour les trajets quotidiens ;
– aménager des espaces publics développant un rapport privilégié avec la campagne, support de liens entre les habitants du hameau mais également avec le centre-bourg pour réduire l'effet « cité-dortoir » inhérent à tout quartier éloigné de son lieu de vie ;
– soigner, dans le cas possible d'extension ou de rares constructions admissibles, l'implantation du bâti dans la pente.

Les différents tissus d'un village

Le hameau agricole

Hameau

Le hameau agricole est le fruit de l'agglomération de plusieurs propriétés et corps de bâtiments anciens, généralement d'origine agricole, à l'écart de l'enveloppe des bourgs et villages. Il mêle historiquement des fonctions d'exploitation, et d'habitation et s'organise à l'image des villages autour d'une rue ou d'un croisement de chemins sur lesquels l'une des façades de chaque corps de bâtiment s'aligne généralement.
Le dialogue des constructions avec la rue et la campagne, l'équilibre entre densité bâtie et présence de jardins, l'homogénéité des logiques constructives et la variété des volumétries, constituent autant de qualités à préserver et dont les constructions contemporaines pourraient s'inspirer.

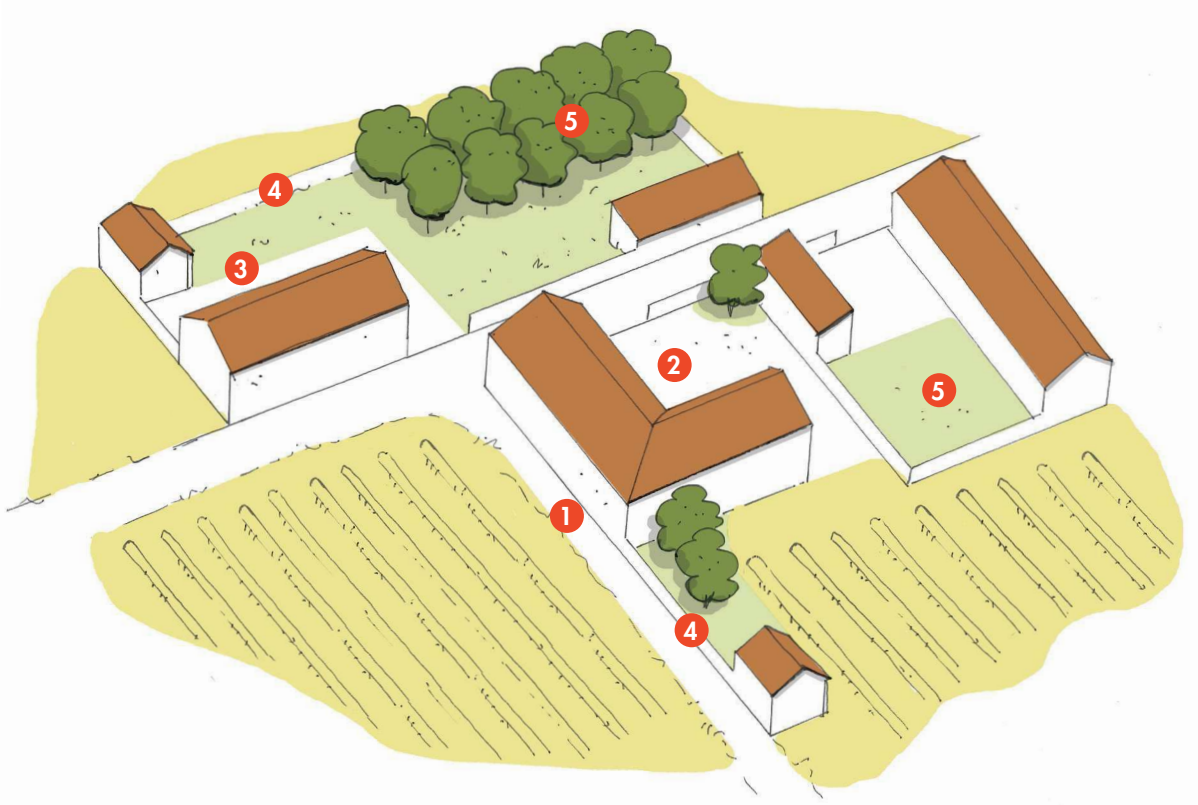

1. Des chemins d'exploitation qui servent d'appui aux constructions.
2. Une organisation agglomérée pour se protéger du climat, économiser les ressources (matériau, terre arable…).
3. Des bâtiments en U ou en L organisés autour d'une cour de service fermée.
4. Un clos de murs (façade ou clôture) pour marquer une limite claire avec le grand paysage.
5. Des vergers et des jardins potagers pour assurer une transition avec les grandes étendues cultivées.

Qualités urbaines & paysagères

– Une composition urbaine diversifiée en raison de sa mixité fonctionnelle ;
– une architecture cohérente du fait de ses logiques d'organisation, de constructions partagées, de couleurs harmonieuses et matériaux locaux ;
– une transition paysagère avec les espaces agricoles et naturels via les jardins et les espaces de petites cultures vivrières (vergers, potagers) ;
– une compacité bâtie à l'origine d'une silhouette de hameau ;
– un bâti dont la morphologie et l'échelle est cohérente avec l'échelle du grand paysage qui l'entoure.

Qualités d'habiter

– Des logements avec un jardin attenant ;
– un bâti simple et authentique qui a du cachet ;
– une relation privilégiée à son contexte agricole et naturel;
– un tissu généreux dans ses dimensions et ses surfaces tant bâties qu'extérieures représentant un potentiel de réappropriation, de réhabilitation en alternative aux nouvelles constructions.
– un habitat adapté aux familles (espace, jardin attenant, stationnement privatif…) mais dépendant de l'automobile.

Enjeux d'évolution

– Apporter un soin et une vigilance particulière à toutes les nouvelles constructions ou extensions afin de maintenir la compacité du hameau et de perpétuer les qualités d'organisation du bâti ;
– préserver l'unité architecturale des corps bâtis et de leur cour dans les projets de division de bâtiment ;
– préserver les jardins et les vergers en transition avec la campagne ;
– créer des liaisons douces vers le centre-bourg en vue de favoriser des alternatives à l'automobile pour les trajets quotidiens.

Les différents tissus d'un village

Le hameau pavillonnaire

Hameau

Le hameau pavillonnaire correspond à un lotissement de maisons individuelles regroupées au sein d'une même emprise en zone agricole ou naturelle, isolée du village et des hameaux anciens. Cette forme urbaine est le résultat d'une dissociation des fonctions « habiter » et « travailler » et d'une généralisation des déplacements automobiles. Essentiellement développé entre les années 1970 et 1990 cet urbanisme s'organise sur de larges parcelles souvent très arborées ce qui pallie en partie leur problématique d'isolement dans le grand paysage.
Face aux enjeux de préservation des terres agricoles et espaces naturels, de renforcement des centralités et d'optimisation des mobilités, le développement des hameaux pavillonnaires est à proscrire. La densification de ces tissus reste une menace pour le maintien de leurs qualités végétales.

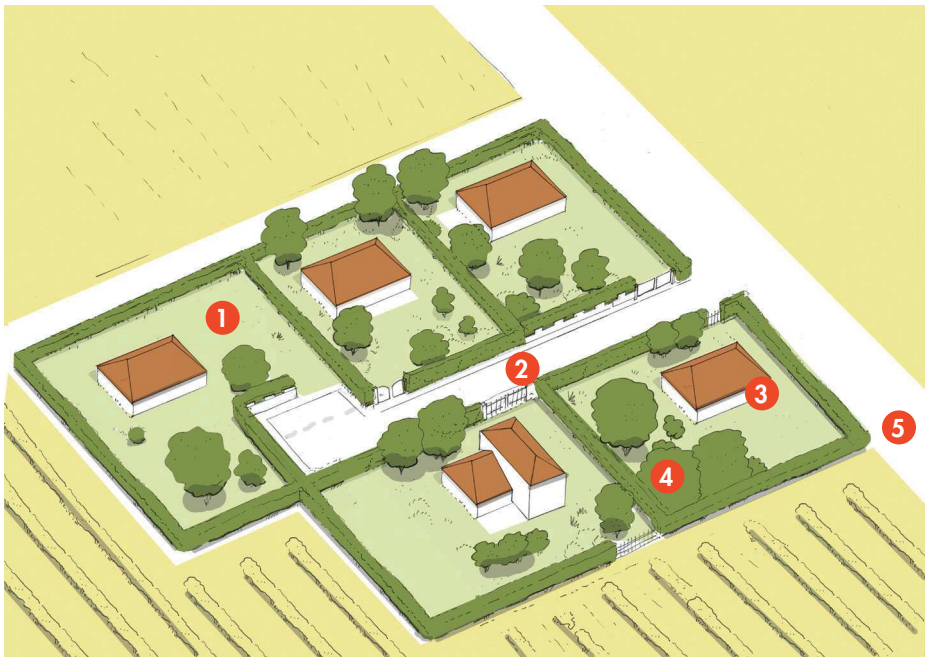

1. Un découpage foncier aléatoire de parcelles régulières ignorant le contexte urbain, topographique et paysager.

2. Des voies surdimensionnées uniquement dédiées à la voiture.

3. Des constructions individualisées de maisons standardisées, implantées au milieu de la parcelle sans logique particulière et sans rapport de forme et de teinte avec l'architecture traditionnelle (hétérogénéité du bâti poussée à outrance).

4. Des tailles de parcelles suffisamment importantes pour générer parfois un paysage privé de qualité, aux allures d'orées de bois (contrastant avec des haies de clôtures mono-essence).

5. Un modèle monofonctionnel, individualiste, développant peu ou pas d'espaces communs qualitatifs variés (supports possibles de lien social et d'instants partagés), ne connectant l'habitant qu'à l'infrastructure routière qui l'emmène à ses lieux de travail ou de consommation.

Qualités urbaines & paysagères

– Des grandes parcelles individuelles propices au développement d'une végétation importante et arborée qui favorise l'intégration paysagère de ces tissus ;
– effet d'ilot végétal au sein des espaces agricoles– cela présente potentiellement des intérêts en terme de biodiversité (selon les essences et la perméabilité des limites de parcelles) ;
– des potentialités d'usages en lien avec la campagne (promenade).

Qualités d'habiter

– Un contact privilégié avec la campagne et à sa nature ;
– des vues sur le grand paysage ;
– un environnement calme ;
– un habitat adapté aux familles (espace, jardin attenant, stationnement privatif…) mais dépendant de l'automobile ;
– un bâti qui présente des potentiels d'évolution (extension, surélévation…).

Enjeux d'évolution

– Limiter le développement urbain et la densification des hameaux pavillonnaires ;
– permettre des évolutions des bâtiments existants comme autant d'occasions pour intégrer cette forme bâtie dans son contexte (plan simple et orthogonal, volume simple et barlong, annexe venant enrichir l'organisation et la composition de la parcelle…) ;
– préserver la végétation qui compose les jardins et participe de la silhouette verte des hameaux ;
– créer des liaisons douces vers le centre-bourg en vue de favoriser des alternatives à l'automobile pour les trajets quotidiens.

Le hameau étendu hétérogène

Hameau

Le hameau étendu hétérogène correspond au regroupement au sein d'une même enveloppe urbaine, d'un ensemble de constructions récentes autour d'un hameau agricole ou de corps de fermes isolées.
L'imbrication des espaces agricoles et urbains en doigts de gant et les jardins du tissu pavillonnaire constituent autant d'opportunités et de potentiels d'évolution pour renforcer les relations à la campagne (usages, porosités) et créer une identité unifiante.

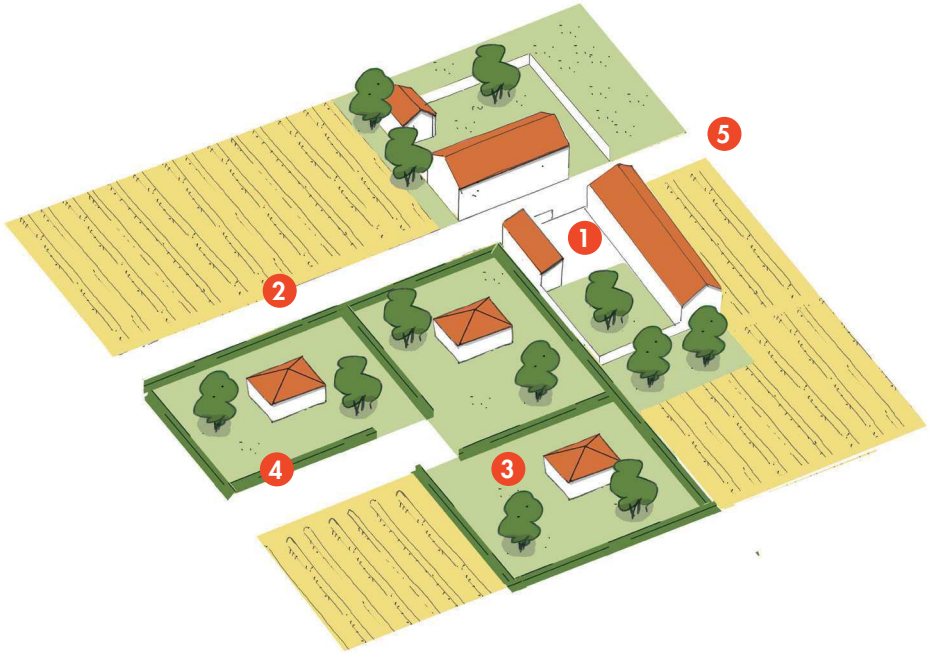

1. Un noyau ancien massé sur les voies ou chemins d'accès aux terres.

2. Une urbanisation diffuse le long des chemins, sans planification, de construction individualisée de maisons standardisées, implantées au milieu de la parcelle sans logique particulière et sans rapport de forme et de teinte avec l'architecture traditionnelle (hétérogénéité du bâti poussée à outrance).

3. Des tailles de parcelles parfois suffisamment importantes pour générer un paysage privé de qualité.

4. Des limites de lot hétérogènes (parking de midi, murettes, claustras divers, haie monospécifique…) et sans rapport au lieu.

5. Une extension monofonctionnelle, individualiste, développant peu ou pas d'espaces communs qualitatifs variés (supports possibles de liens sociaux et d'instants partagés), ne connectant l'habitant qu'à l'infrastructure routière qui l'emmène aux lieux de travail ou de consommation.

Qualités urbaines & paysagères

– Un bâti ancien comme repère et silhouette ;
– une végétation arborée des jardins ;
– des franges vertes et transitions ;
– des potentialités d'usages en lien avec la campagne (promenade).

Qualités d'habiter

– Un contact privilégié avec la campagne et sa nature ;
– des vues sur le grand paysage ;
– un environnement calme ;
– un habitat adapté aux familles (espace, jardin attenant, stationnement privatif…) mais dépendant de l'automobile ;
– un bâti qui présente des potentiels d'évolution (extension, surélévation…).

Enjeux d'évolution

– Permettre une densification pour les hameaux bien placés (proximité, liaison…) pour davantage de compacité ;
– s'inspirer du bâti ancien voisin ;
– permettre des évolutions des bâtiments existants comme autant d'occasions pour intégrer cette forme bâtie dans son contexte (plan simple et orthogonal, volume simple et barlong, annexe venant enrichir l'organisation et la composition de la parcelle…) ;
– préserver le végétation qui compose les jardin et participe de la silhouette verte des hameaux ;
– créer des liaisons douces vers le centre-bourg en vue de favoriser des alternatives à l'automobile pour les trajets quotidiens ;
– développer des petits espaces publics collectifs (placette, fontaine, petit local associatif, verger partagé) capables de créer du lien entre les habitants du hameau mais également avec le centre-bourg pour réduire l'effet « cité-dortoir » inhérent à tout quartier éloigné de son lieu de vie ;
– concilier, pour le bâti ancien, maîtrise des impacts environnementaux, amélioration du confort d'usage et respect de la forme urbaine.

Le corps agricole isolé

Le corps agricole isolé, né de pratiques de polyculture à dominante viticole, est généralement composé de plusieurs corps de bâtiments correspondant à des fonctions d'exploitation (cuvage, stockage, grange…) et d'habitation, rassemblées autour d'une cour. Son implantation en dehors de toute enveloppe urbaine répond à des logiques agricoles.
Le dialogue du bâti avec son environnement agricole, l'homogénéité des logiques constructives et la variété des volumétries, constituent autant de qualités à préserver et dont les constructions contemporaines pourraient s'inspirer.

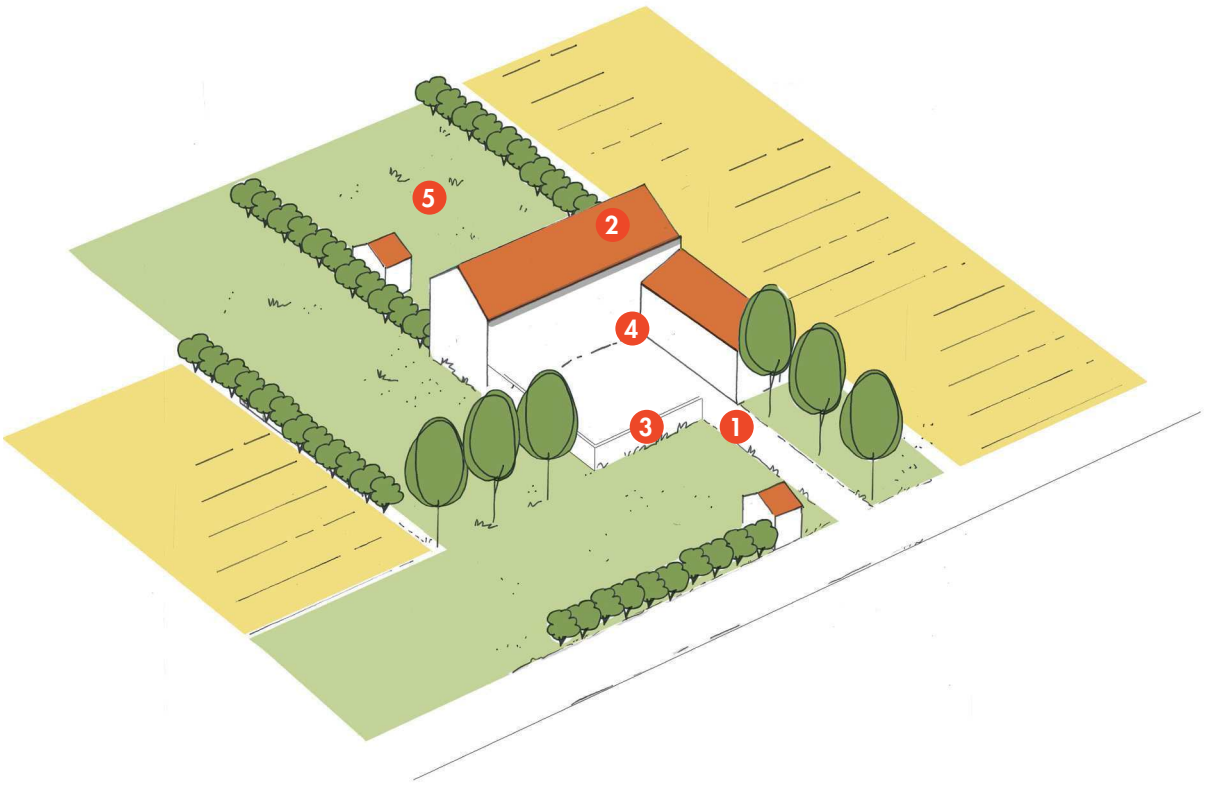

1. Un corps isolé du domaine public soit par une allée, soit par une enceinte bâtie dont le porche d'entrée peut parfois prendre un aspect monumental.

2. Des volumes simples, barlongs (section de 30 m max) organisés en U ou en L autour d'une cour de service.

3. Un mur de clôture pour assurer la continuité bâtie entre 2 constructions, la fermeture de la cour ou un terrassement.

4. Un bâtiment d'habitation qui cherche l'orientation sud, deux ou trois bâtiments d'exploitations (grange, étable…) et des annexes (remise, clapier, poulaillers, atelier).

5. Un jardin vivrier (potager, verger) en transition avec les étendues agricoles.

Qualités urbaines & paysagères

– Une composition urbaine diversifiée en raison de sa mixité fonctionnelle ;
– une architecture cohérente par des logiques d'organisation, de constructions partagées, de couleurs harmonieuses et matériaux locaux ;
– une transition paysagère avec les espaces agricoles et naturels via les jardins et les espaces de petites cultures vivrières (vergers, potagers) ;
– une compacité bâtie à l'origine d'une silhouette de hameau ;
– un bâti dont la morphologie et l'échelle est cohérente avec l'échelle du grand paysage qui l'entoure.

Qualités d'habiter

– Un bâti simple et authentique qui a du cachet ;
– un contact privilégié avec la campagne et à la nature ;
– des vues sur le grand paysage ;
– un environnement calme ;
– un habitat adapté aux familles (espace, jardin attenant, stationnement privatif…) mais dépendant de l'automobile ;
– un bâti qui présente des potentiels de rénovation et de personnalisation.

Enjeux d'évolution

– S'inspirer des caractéristiques architecturales existantes dans tous projets de rénovation/réhabilitation ;
– apporter un soin et une vigilance particulière à toutes les nouvelles constructions ou extensions afin de maintenir la compacité du corps de ferme ;
– préserver l'unité architecturale des corps bâtis et de leur cour dans les projets de division de bâtiment ;
– intégrer les nouvelles zones de stationnement ;
– préserver les jardins et les vergers en transition avec leur environnement.

La maison pavillonnaire isolée

La maison pavillonnaire isolée est le résultat d'une ouverture ponctuelle de droits à construire au sein des espaces agricoles et naturels. Une partie d'entre elles correspondent à l'habitation d'un exploitant agricole. Certaines ont été vendues par la suite. Elles furent parfois le support d'autres constructions.
Ces maisons isolées qui ont essentiellement vu le jour entre les années 1970 et 1990 occupent souvent de larges parcelles très arborées ce qui pallie en partie leur problématique d'isolement dans le grand paysage.
Face aux enjeux de préservation des terres agricoles et espaces naturels, de renforcement des centralités et d'optimisation des mobilités, ce type d'urbanisation est aujourd'hui proscrite. Leur densification n'est plus souhaitable.

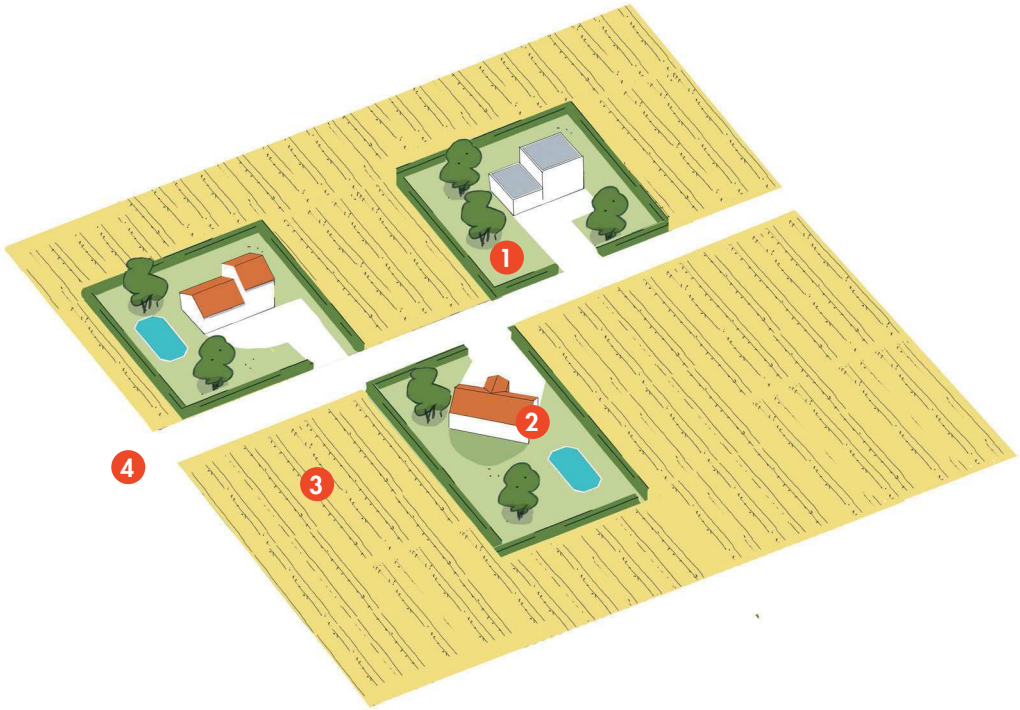

1. Une succession aléatoire d'enclaves foncières ignorant le contexte urbain, topographique et paysager.

2. Une implantation de l'unique construction standardisée au milieu de la parcelle sans logique particulière et sans rapport de forme et de teinte avec l'architecture traditionnelle (banalisation des paysages).

3. Une taille de parcelle souvent limitée où seules les haies hautes monospécifiques en constituent le paysage.

4. Un objet monofonctionnel, individualiste, développant peu ou pas d'espaces communs qualitatifs variés (supports possibles de lien social et d'instants partagés), ne connectant l'habitant qu'à l'infrastructure routière qui l'emmène à ses lieux de travail ou de consommation.

Qualités urbaines & paysagères

– Des grandes parcelles individuelles propices au développement d'une végétation importante et arborée qui favorise l'intégration paysagère de ces tissus – effet d'ilot végétal au sein des espaces agricoles – cela présente potentiellement des intérêts en terme de biodiversité (selon les essences et la perméabilité des limites de parcelles) ;
– des potentialités d'usages en lien avec la campagne (promenade).

Qualités d'habiter

– Un contact privilégié avec la campagne et à la nature ;
– des vues sur le grand paysage ;
– un environnement calme ;
– un habitat adapté aux familles (espace, jardin attenant, stationnement privatif…) mais dépendant de l'automobile ;
– un bâti qui présente des potentiels d'évolution et de rénovation.

Enjeux d'évolution

– Mettre un terme au développement de maisons isolées et limiter la densification des tènements existants ;
– préserver le végétation qui compose les jardins et participe de la silhouette verte des hameaux ;
– favoriser le développement d'une végétation champêtre ou bocagère en limite de parcelle.

L’architecture des bourgs et hameaux

Le bourg est une architecture compacte de murs et d’alignements où les habitations généralement mitoyennes se lient aux immeubles voisins par les pignons ou lorsqu’elles sont séparées les unes des autres, un mur ou des dépendances prolongent le corps de bâtiment principal jusqu’à la propriété voisine et assurent toujours la continuité des bâtiments sur la rue.

Dans le bourg traditionnel, l’immeuble de ville, constitué de plusieurs logements, côtoie la maison bourgeoise, l’ancienne ferme aux nombreuses dépendances et les maisons de bourg alignées. Les rez-de-chaussée vus par le piéton sont les supports d’activités commerciales ou artisanales.

Si cette diversité d’occupation tant formelle que sociale s’exprimait sur l’ensemble du territoire, les ensembles bâtis resteraient cohérents. Cette offre variée, constitue le tissu vivant des villages et doit trouver son prolongement dans les nouveaux quartiers. Le bâti du hameau agricole est étroitement lié à l’activité économique qui prévalait et découle de la richesse des propriétaires. Son rapport au territoire se lit aussi fortement dans les volumes et les matériaux mis en oeuvre.

La maison de bourg

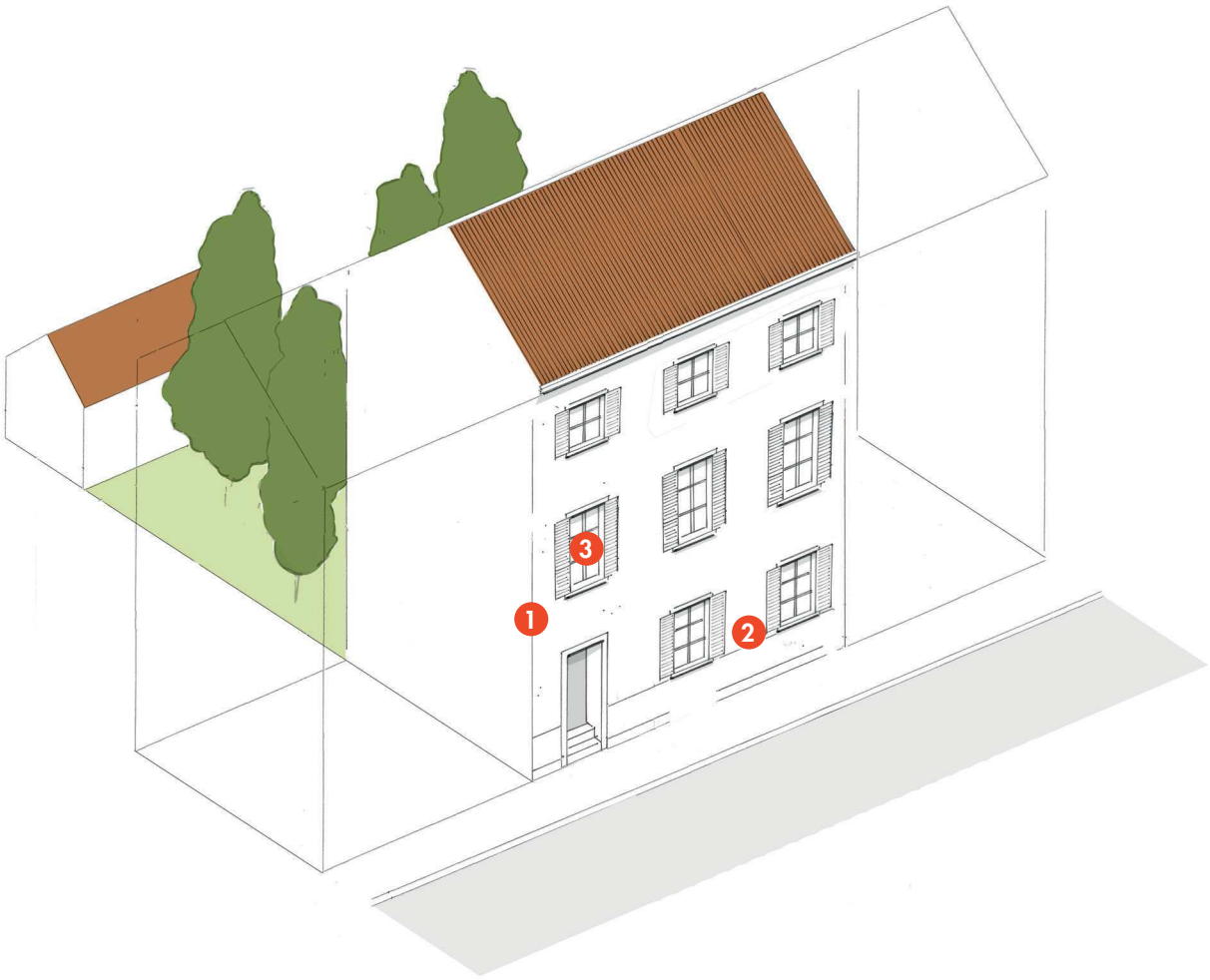

1 Un volume avec étages, en alignement sur la rue et mitoyen du tissu urbain existant.

2 Un rez-de-chaussée, en contact avec le domaine public, occupé par des espaces communs.

3 Des ouvertures, simples (une unité dans le type) toujours plus hautes que larges, axées verticalement selon un rythme régulier traduisant les travées qui composent la maison.

Forme d'habitat associant densité et fonctionnement individuel (principe de l'habitat individuel groupé), elle se caractérise par une succession de volume et parcelle simple et compacte dont la continuité de façade sur rue unifie la lecture du site et participe à l'unité urbaine.
Cette typologie bâtie est présente le long des rues secondaires.

L’immeuble de bourg

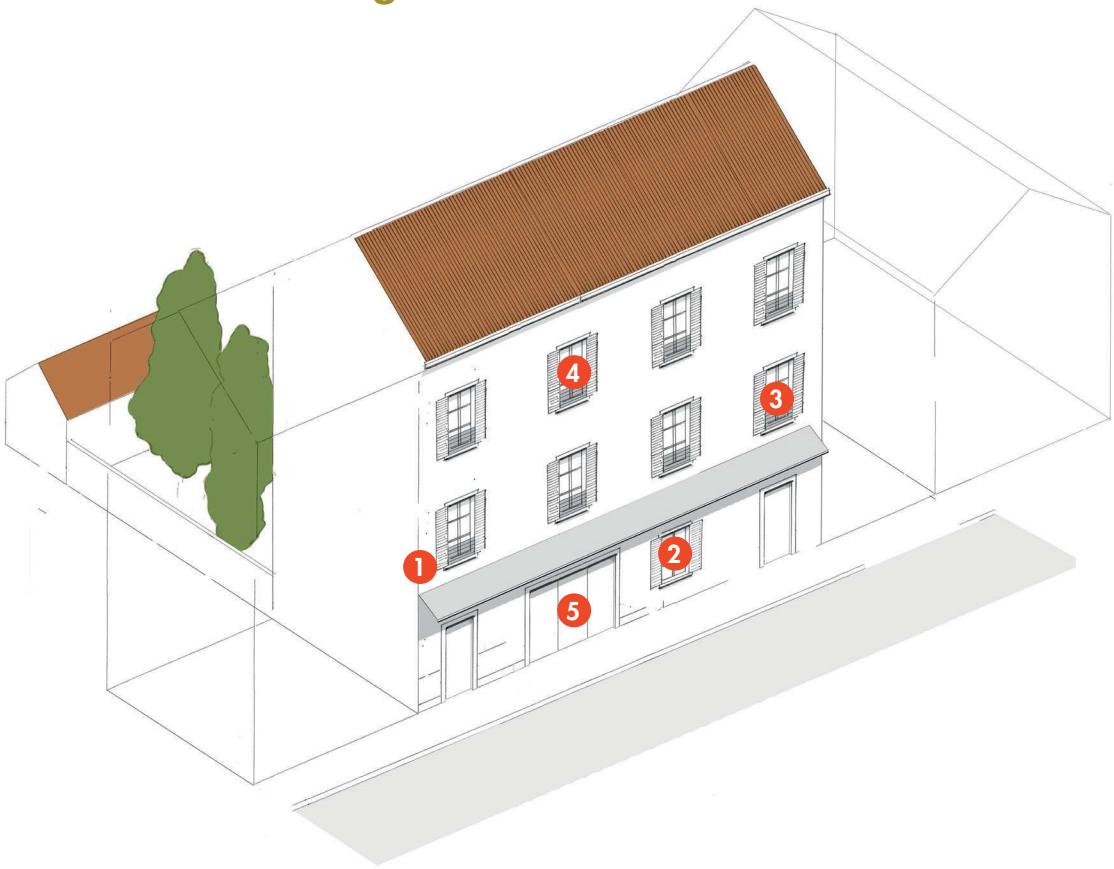

1 Un volume simple (style architectural modeste) comportant 3 à 4 niveaux, en alignement sur la rue.

2 Un rez-de-chaussé en contact avec le domaine public occupé par des commerces au plus près du centre, et par des activités artisanales en s’éloignant du centre.

3 Des ouvertures, simples (une unité dans le type) toujours plus hautes que larges, axées verticalement selon un rythme régulier traduisant les travées qui composent la maison.

4 Un dernier étage sous comble composé d’ouvertures aux dimensions plus rabattues.

5 Une façade ordonnancée horizontalement valorisant les usages dans le corps bâti : un socle commercial ou artisanal, un ensemble de niveaux d’habitation et un volume de couronnement (grenier ou volume sous comble). Cet ordonnancement est souligné par une corniche à chaque strate, la présence éventuelle de balcons au 1er étage, le bandeau de toit.

La typologie d’immeuble de bourg datant du XIXe siècle répond à plusieurs fonctions (mixité programmatique) : une activité de service au rez-de-chaussée et la fonction logement (lié à l’activité au rez-de-chaussée) à l’étage.
Sa hauteur et son alignement sur rue façonnent les villages et densifient les centres anciens, unifient la lecture du site et participent à l’unité urbaine.

La maison bourgeoise

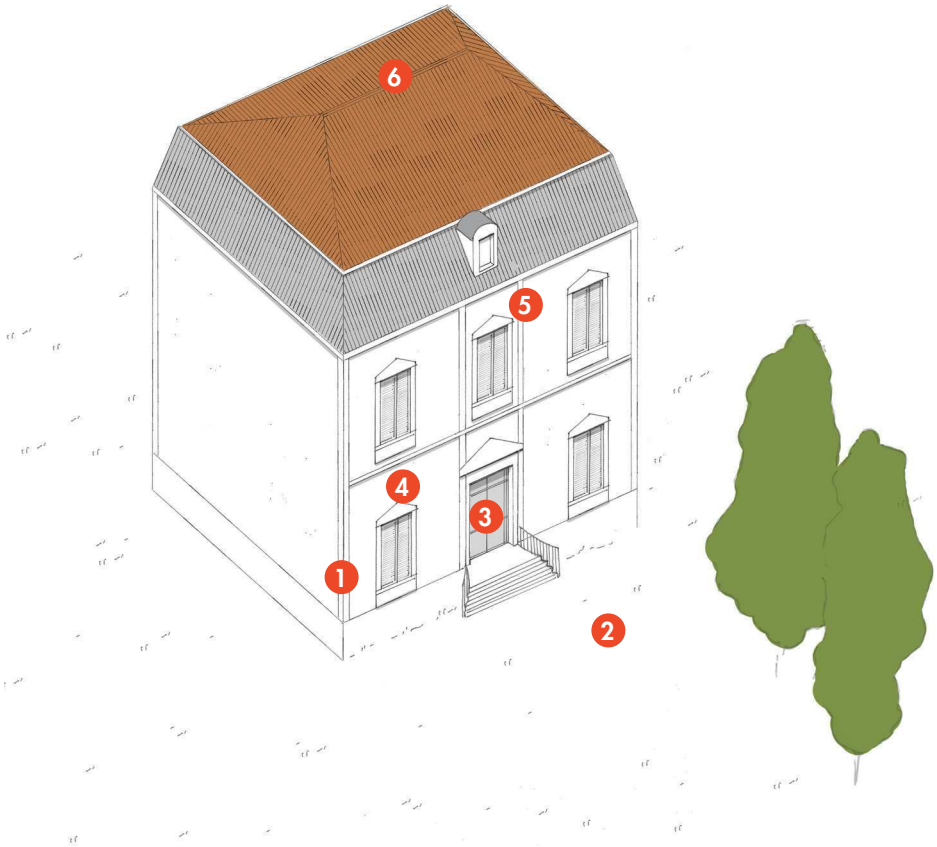

1 Un bâti à distance de la rue et de son tissu mais un bâti mis en scène par rapport à l'espace public par un perron ou une cour d'honneur se donnant à voir à travers un portail et une clôture (sur muret haut) en serrurerie.

2 Un bâti massif sur base d'un plan carré développé sur deux étages ou trois niveaux (R+1 ou R+2) et trois travées verticales.

3 Une symétrie axiale avec une travée centrale marquant la position de la porte d'entrée et de la lucarne éclairant le comble.

4 Des modénatures et des détails architecturaux (selon la richesse des propriétaires) pour se distinguer de la maison paysanne.

5 Une toiture à la mansart.

6 Un jardin d'agrément (ou un parc) articulant une ou plusieurs dépendances (apentis, serre, orangerie, maison de gardien)

En limite de bourg dense, ces maisons bourgeoises du XIX^{e} siècle constituent soit des jalons en entrée de bourg, soit protégées dans leur écrin boisé, dessinent une silhouette formant repère dans le paysage.

Le corps agricole isolé

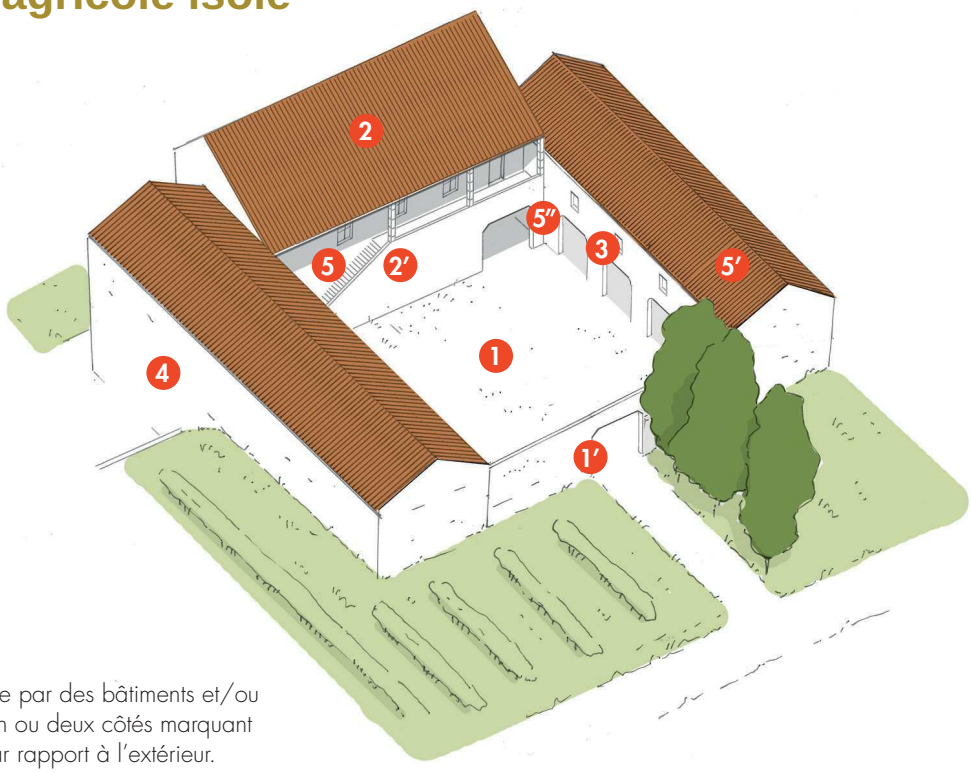

1 Une cour fermée par des bâtiments et/ou des hauts murs sur un ou deux côtés marquant un isolement total par rapport à l'extérieur.

1′ Un porche pouvant prendre parfois un aspect monumental.

2 Un corps principal d'habitation sur 2 niveaux (cave en RDC, cuisine et chambre à l'étage) avec une galerie portée par des poteaux en bois ou en pierre.

2′ Un escalier positionné en façade sud et qui couvre l'entrée voûtée de la cave

3 Des bâtiments de remises et d'étables avec fenil sur plancher bois dans les combles.

4 Un bâtiment de cuvage avec pressoir aux murs très épais (70 cm) et très peu ouvert.

5 Une composition de façade simple et régulière de baies formées de linteau et de jambage monolithe.

5′ Une toiture à deux pans couverte de tuiles canal et portée par une charpentes à fermes.

5″ Les piédroits des portes ou les colonnes de la galerie sculptés (la pierre dorée est une pierre tendre) enrichissant la construction d'éléments décoratifs singuliers.

Lieu d'habitat et lieu de production (mixité fonctionnelle) dans une succession de volumes qui se côtoient souvent sans discontinuité, le corps de ferme isolé constitue un corps bâti cohérent et homogène dans le paysage cultivé. Cette configuration et ce principe constructif permettent à la fois une exploitation rationnelle de l'espace et des manœuvres et une construction échelonnée dans le temps selon l'évolution de l'exploitation.

Le corps agricole dans un hameau

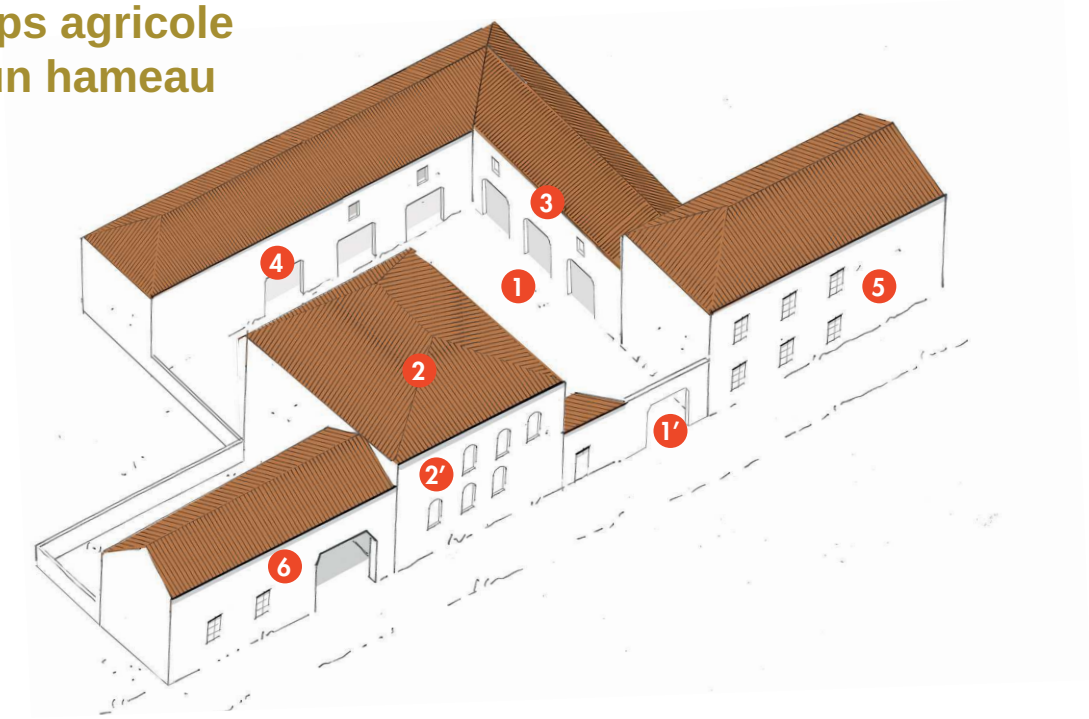

1 Une cour fermée par des bâtiments et/ou des hauts murs sur un ou deux côtés marquant un isolement total par rapport à l'extérieur.

1' Un porche pouvant prendre parfois un aspect monumental.

2 Un corps d'habitation principal aux allures de maison de maître sur 2 niveaux (cave en RDC, cuisine et chambre à l'étage) avec une galerie portée par des poteaux en bois ou en pierre.

2' Toit à croupe voire à 4 pans couvert de tuiles canal qui marque une certaine distinction des percements réguliers et une égalité des linteaux.

3 Des bâtiments de remises et d'étables avec fenil sur plancher bois dans les combles.

4 Un bâtiment de cuvage avec pressoir aux murs très épais (70 cm) et très peu ouvert.

5 Un bâtiment secondaire d'habitation réservé aux travailleurs saisonniers.

6 Un ou des hangars dont les pignons, comme pour les remises et les étables, soutiennent une couverture à 2 pans couverte de tuiles canal.

S'appuyant sur les logiques morphologiques et constructives du corps agricole, cette croissance organique systémique a permis de développer une typologie urbaine, architecturale et paysagère cohérente, pouvant regrouper 6/8 familles (voire plus) sans compter les travailleurs saisonniers. Les hameaux agricoles constituent des villages dans le village visibles et identitaires dans le paysage cultivé même si au gré de l'évolution de la société ils se sont vus changer de destination et se diviser pour devenir des hameaux à dominante résidentielle.

L’architecture des extensions urbaines récentes

L’urbanisme de l’après-guerre a rompu avec les structures urbaines formées au cours du temps pour développer en périphérie des projets fragmentés et ignorant la continuité du bourg ancien.

L’abandon des formes villageoises anciennes et imbriquées au profit d’un découpage des terrains en lots ou en parcelles identiques et de proportions carrées et la juxtaposition des fonctions conduisent à l’étalement urbain, à la standardisation des paysages et au developpement d’un système de desserte routière au détriment d’espaces publics supports de liens et de modes doux.

La forme bâtie de la maison individuelle en petites dimentions (pour rentabiliser le foncier) ou étalée selon des formes complexes rompt avec l’échelle du bâti traditionnel et avec l’échelle du paysage.

La maison individuelle

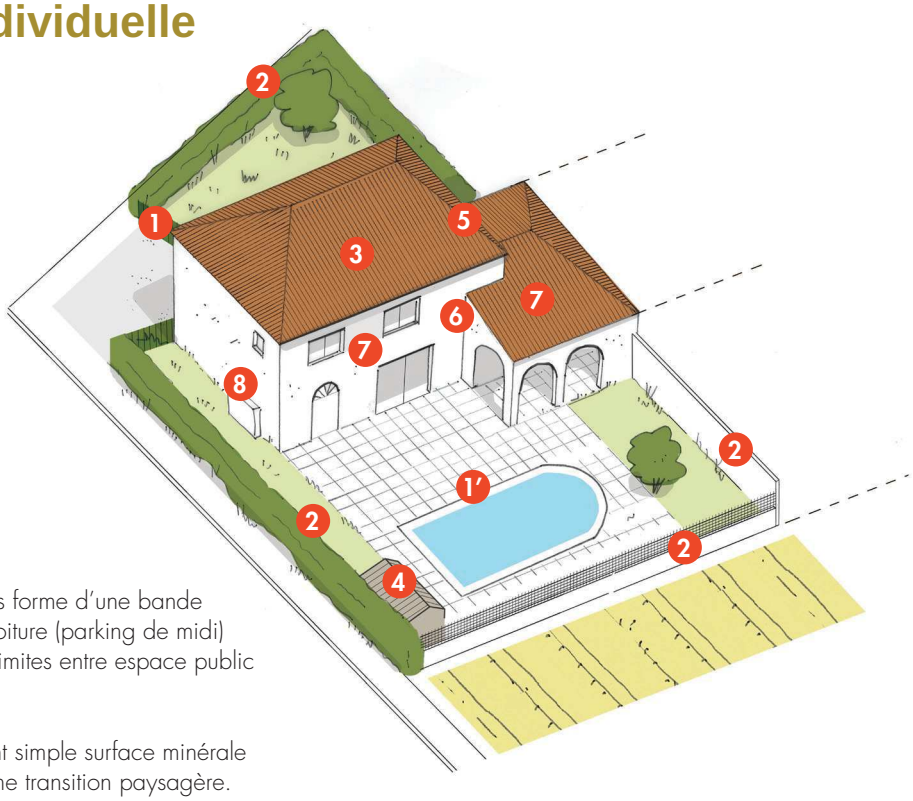

1 Un jardin de devant sous forme d'une bande dédiée principalement à la voiture (parking de midi) dont le traitement trouble les limites entre espace public et espace privé.

1' Un jardin arrière, souvent simple surface minérale ne permettant pas de créer une transition paysagère.

2 Des limites sur rue ou au pied des espaces agricoles et naturels sans logique d'insertion paysagère.

3 Une construction au milieu de la parcelle sans lien avec l'espace de la rue.

4 Des annexes sans lien avec le bâti principal ou la rue.

5 Un ensemble de plusieurs volumes d'habitation de tailles différentes, d'un ou deux niveaux organisés selon un plan complexe ou aigu.

6 Une composition de façade déterminée par l'organisation en plan de la construction générant une grande variété typologique de baies.

7 Des éléments architecturaux parfois étrangers à la région (arcade, toiture à plusieurs pans, effets de modénatures, couleurs d'enduit...).

8 Des éléments techniques non intégrés à la construction.

La maison individuelle, nouvelle forme urbaine rurale apparue dans années 1980, a conduit, à la naissance de quartiers monofonctionnels et à un tissu dilaté et ouvert éloignant les résidents de leur territoire.
Ce n'est pas tant le mode d'habiter qu'offre la maison qui est à interroger (elle constitue une étape possible et pertinente dans le parcours résidentiel), que son mode de fabrication (lot libre, maison catalogue uniquement pour terrain plat, découpage parcellaire en tablette de chocolat, faible qualité des voies et espaces collectifs, absence de lien avec le bourg, avec l'histoire des lieux...)

Matérialité

Les pierres locales

La pierre dorée est une pierre calcaire à entroques (débris qui réfléchissent la lumière) teintée en ocre par les oxydes de fer. Poreuse, si elle a une bonne capillarité (pierre respirante), elle est aussi sensible à l'eau (faible résistance à l'usure) et doit être protégée par un enduit. Plusieurs carrières ont été exploitées (carrières de Charnay, Theizé, Jarnioux, Glay).

Le grès rouge ,la pierre volcanique noire, la pierre grise de Galembert ont été employés à l'Ouest de la vallée.

Identification des pierres sur la vallée d'Azergues

Les joints et enduits

Sur une façade, les joints et enduits remplissent à la fois le rôle de protection, de décoration (valorisation des ocres et réalisation de modénature en trompe l'oeil type encadrement de baies, cordons...) et de différenciation des usages d'un ensemble bâti (le corps d'habitation est enduit tandis que les annexes, les murs de clos ou les bâtiments présentant de grandes surfaces de façades sont enduits à pierres vues). Le type de pierre employée, sa taille et son appareillage ainsi que son caractère géopatrimonial (la géologie se lit essentiellement dans le bâti) dicte la nécessité d'enduire ou non.

Si la pierre est mi-dure ou dure, taillée nette ou rectifiée et mise en œuvre selon un appareil régulier, seule la restauration des joints à la chaux colorée avec des sables locaux est nécessaire.

Nota bene : Ce type de traitement est valable pour toute construction après la fin du XIX^{e} siècle. Avant cette période, l'enduit couvrant est obligatoire.

Si la pierre est poreuse ou mi-dure, taillée brute et mise en œuvre selon un appareil assisé mais irrégulier, l'enduit à pierres vues à la chaux naturelle ou l'enduit couvrant à la chaux naturelle (1) protégé par un badigeon au lait de chaux sont les deux traitements à privilégier.

Si la pierre est poreuse ou mi-dure, taillée brute et mise en œuvre selon un appareil non assisé, l'enduit couvrant à la chaux naturelle protégée par un badigeon au lait de chaux est obligatoire.

La présence de harpes sur les pierres d'encadrement et/ou de pierre d'angle en saillie sont aussi des indicateurs que la façade a été conçue, dès l'origine, pour être enduite.

Couleurs

La palette chromatique du territoire tient aux matériaux présents ainsi qu’aux carrières de pierre ocre ou blanche, aux oxydes de fer et aux traditions vernaculaires, elle se perçoit par la lumière variée de l’orientation d’un coteau, d’un paysage plus ou moins ouvert et dans un rapport de couleurs.
Les couleurs se combinent selon qu’il s’agisse d’enduits de façade, de menuiseries et volets, ou d’éléments de ferronnerie et serrurerie. La combinaison des couleurs de la palette doit permettre à chacun de trouver son expression personnelle tout en maintenant une homogénéité d’ensemble à l’échelle du pays des pierres dorées.

Agence FACE A – Atelier d’architecture Isabelle Raveau/chef de projet Mathieu Noël
©Mathieu Noël photographies

L’enduit ou le lien visuel avec l’identité du Pays des Pierres Dorées

Traditionnellement, les enduits sont obtenus à partir d’un mortier de chaux mélangé avec le sable local des carrières reproduisant la teinte dominante du secteur.
Complété par le badigeon (couche d’usure de l’enduit) obtenu par un mélange d’eau, de chaux et de pigment issus du sol, il valorise les couleurs ocrées de la pierre dorée ayant pour corollaire l’absence de teinte blanche dans le paysage.

Nota : La géologie des pierres dorées n’étant visible principalement qu’à travers le bâti l’application de badigeon est à confirmer avec l’ABF au cas par cas.

Enduits

Menuiseries

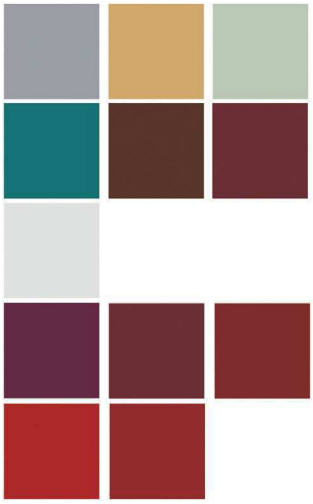

La correspondance
enduits / menuiseries

Traditionnellement et jusqu’à récemment (années 1970-1980), les menuiseries bois étaient, dans un soucis de protection et de préservation de l’identité colorée des villages, protégées par une lasure plus ou moins incolore (mélange d’huile de lin et d’essence de térébenthine teinté ou non de pigments) ou par une peinture ayant des couleurs sombres : ocre rouge, ocre rouge foncé, brun terre, brun rouge ou vert foncé).

Enduits

Ferronnerie

La correspondance
enduits / ferronerie

La ferronnerie de clôture ou du bâti (garde-corps, balustrade, barreaux) est traditionnellement traitée par une peinture aux couleurs neutres et sombres (noir, brun noir, gris anthracite ou galva – en contact de végétaux) ou assortie avec la teinte des menuiseries.

Comprendre les enjeux de demain

Parce qu'un paysage ne s'arrête pas aux limites d'une commune, il est ici question d'une vision partagée et intercommunale du développement du territoire et en particulier de l'habitat. Cette vision prospective propose une réflexion sur le devenir de chaque tissu urbain en privilégiant une évolution des formes bâties à l'intérieur de l'enveloppe urbaine et l'arrêt de l'étalement urbain.

Développer des villages de « porte d'entrée »

Préserver la silhouette des villages patrimoniaux en veillant au maintien de la compacité du bâti et à la qualité des façades urbaines face au paysage.

Territoire à la fois attractif, pour le développement économique et résidentiel, et stratégique, pour son rôle de vitrine du patrimoine des Pierres Dorées, la vallée d'Azergues doit concilier développement de son cadre de vie et valorisation touristique. Pour cela, les collectivités tendent vers un certain nombre d'objectifs de qualité urbaine et paysagère dans leur développement urbain.

Améliorer la lisibilité des entrées et traversées de bourg via les espaces publics et une densification raisonnée du bâti autour de la voie.

Lutter contre la vacance qui affaiblit l'attractivité du bourg, la considérer comme un potentiel de renouvellement urbain, réduisant l'étalement urbain.

Conforter et mettre en valeur les espaces agricoles et naturels du fond de vallée pour leurs qualités paysagères et leurs rôles de continuité écologique et de régulation des eaux.

Préserver et valoriser les éléments bâtis qui ponctuent les séquences de la vallée : châteaux et leurs parcs, fermes patrimoniales, petit patrimoine vernaculaire, madone…

Limiter les extensions urbaines sur les versants agricoles ou dans les vallons qui remontent vers les coteaux.

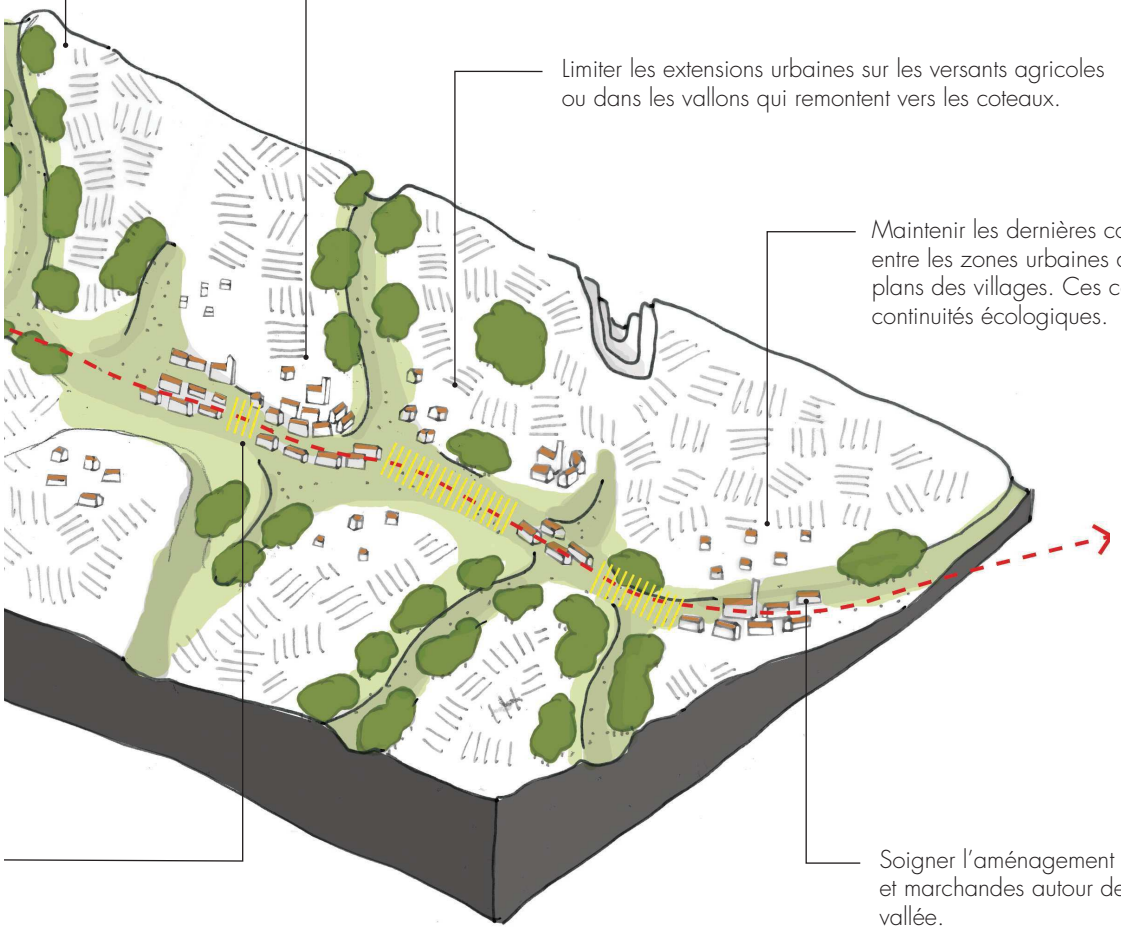

Maintenir les dernières coupures d'urbanisation entre les zones urbaines de la vallée et les premiers plans des villages. Ces coupures participent aux continuités écologiques.

Soigner l'aménagement des polarités économiques et marchandes autour des grands carrefours de la vallée.

Objectifs urbains et paysagers

Le village de fond de vallée

Dans des contextes villageois attractifs, composés de tissus souvent étendus, le projet de développement urbain vise à conforter et transformer les tissus des centralités et leurs premières couronnes afin d'endiguer l'étalement urbain. Le risque d'inondation en fond de vallée est à prendre en compte dans le choix des secteurs de densification.

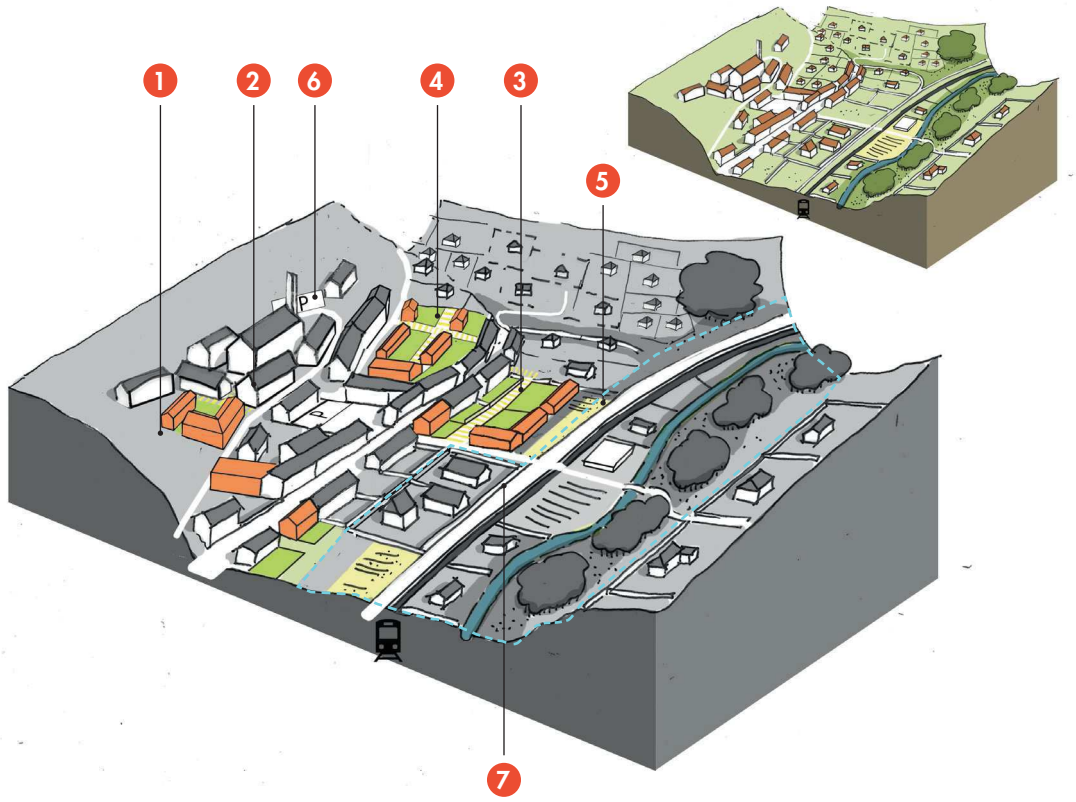

1. Permettre des opérations denses en greffe du centre patrimonial inspirées des typologies bâties anciennes. Ménager par ailleurs des espaces de respiration.
2. Favoriser la rénovation et permettre la transformation du bâti dans le centre ancien afin de l'adapter aux besoins de l'habitat contemporain.
3. Conforter le village-rue en rénovant le bâti existant et en favorisant son épaississement en deuxième plan de la rue.
4. Planifier à long terme la mutation organisée de tissus pavillonnaires en couronne du centre vers des formes plus collectives d'habitat étoffant la centralité.
5. Protéger les premiers plans de jardins, d'espaces agricoles ou naturels entre les villages et la RD, ainsi que les coupures d'urbanisation entre les villages.
6. Apaiser la circulation et réorganiser le stationnement automobile en favorisant des poches de parking aux périphéries du centre-bourg.
7. Soigner les opérations bâties en façade du bourg vue depuis la RD et au carrefour d'entrée de village.

Le village en promontoire de la vallée

Le projet de développement urbain vise à valoriser la silhouette et le patrimoine du village perché, à conforter et améliorer les qualités d'habitat dans le village traversé et à trouver un équilibre de vie et d'usages entre les deux entités.

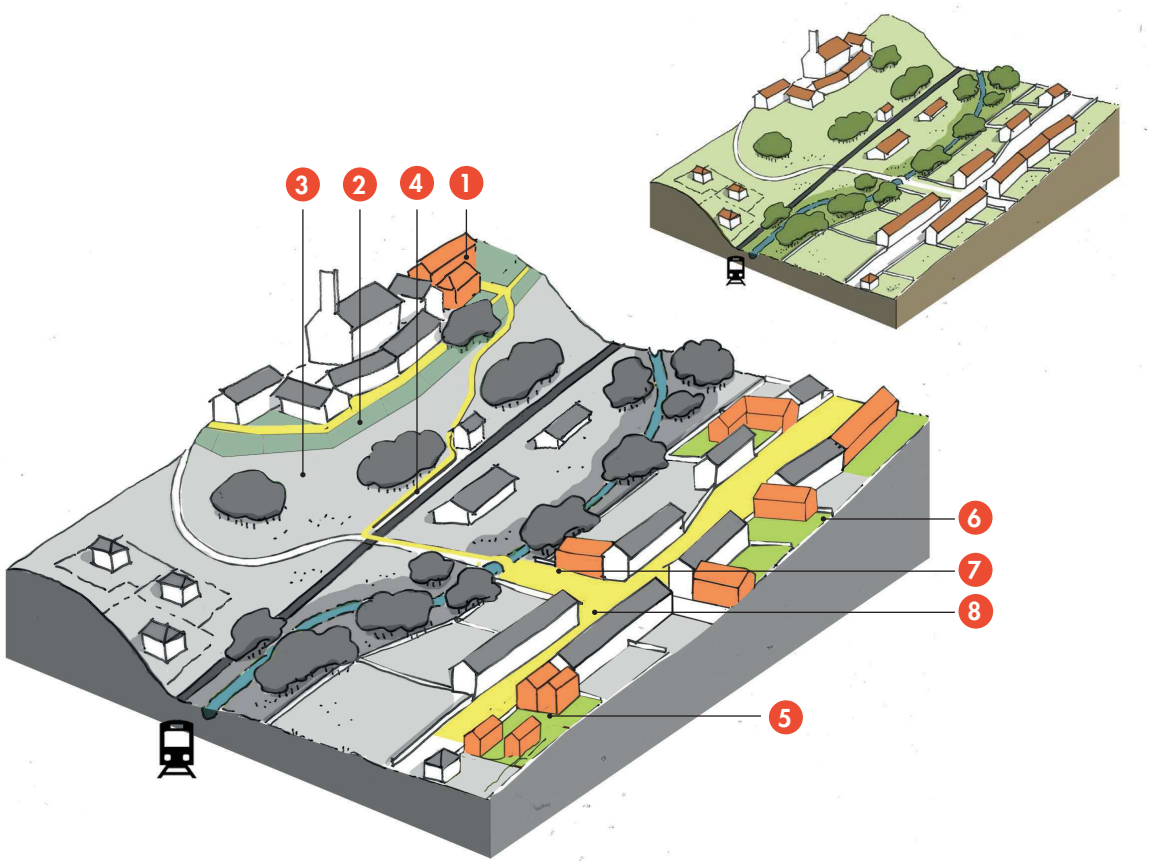

1. Permettre de petites opérations d'équipement, commerces ou habitat en greffe du centre patrimonial, s'inspirant de l'organisation et de la morphologie du bâti ancien.
2. Valoriser une frange paysagère du bourg en préservant et en développant des jardins en transtion des espaces agricoles.
3. Protéger et valoriser le socle agricole et naturel du village perché.
4. Aménager des liaisons piétonnes à destination des déplacements quotidiens et touristiques entre les deux entités du village.
5. Favoriser la rénovation, la transformation de certaines maisons du faubourg afin d'améliorer les qualités d'habitat autour de la RD.
6. Encourager si besoin la mutation par démolition/reconstruction de certains ensembles vétustes ou peu adaptés aux besoins de l'habitat contemporain.
7. Privilégier le confortement et l'épaississement du tissu urbain autour du carrefour vers le vieux village aux extensions étirant le village le long de la route.
8. Apaiser la traversée du faubourg par une requalification des espaces publics.

Le village de versant

S'ils sont peu visibles depuis le fond de vallée, les villages de versant constituent des silhouettes paysagères marquantes depuis les coteaux en covisibilité. Le projet de développement urbain vise à conforter leur forme compacte et leur inscription dans la topographie. Des opérations en greffe du bourg, inspirées de l'organisation et des morphologies bâties, sont à privilégier. Les extensions à l'écart du centre, sont à éviter.

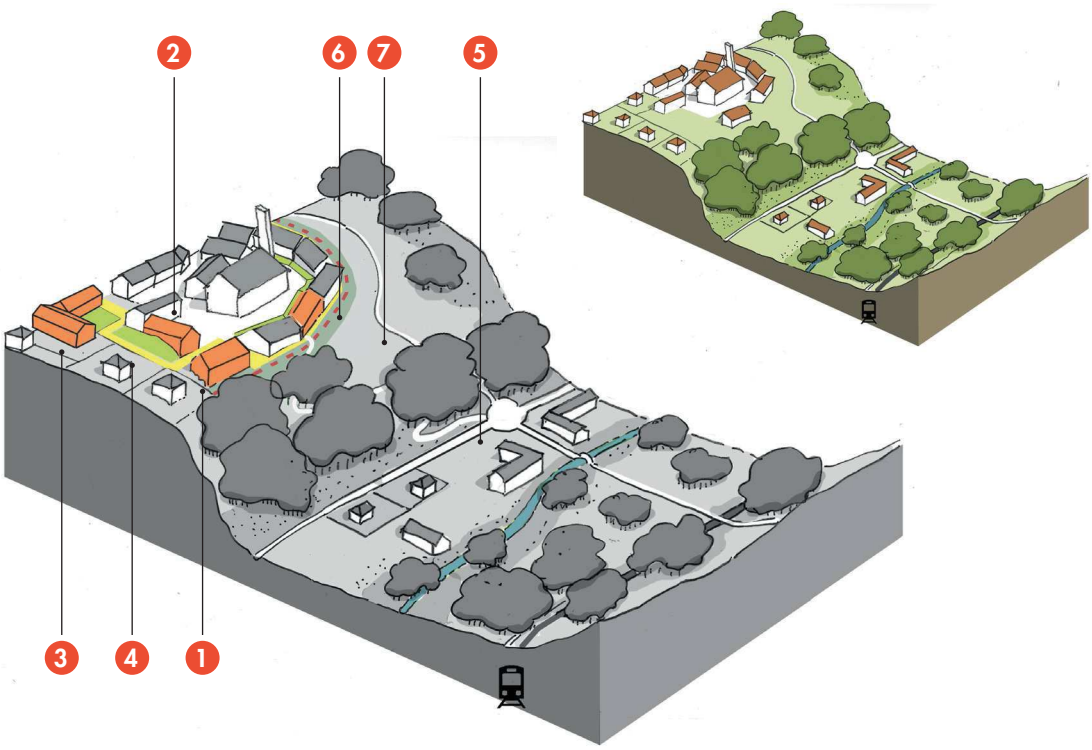

1. Privilégier des opérations d'ensemble constituée de typologies collectives ou groupées d'habitat en greffe du centre, inscrites dans la façade du village.

2. Permettre la transformation et l'extension de certaines maisons de village inadaptées aux enjeux du logement contemporain.

3. Favoriser la transformation ou la mutation par démolition/reconstruction de certains tissus pavillonnaires vers des formes plus denses en couronne du centre pour étoffer la centralité.

4. Limiter la division parcellaire des zones pavillonnaires à l'écart du centre pour préserver et favoriser le développement de leur patrimoine végétal.

5. Affirmer la vocation économique des hameaux en carrefour sur la vallée en privilégiant des programmes artisanaux et commerciaux valorisant les ressources locales.

6. Valoriser une frange paysagère du bourg en préservant et en développant des jardins en transtion des espaces agricoles.

7. Protéger et valoriser le socle agricole du village et maintenir son activité agricole.

« Construire aujourd'hui c'est s'inscrire dans une démarche de projet,
projet personnel certes mais aussi projet de territoire,
donc projet collectif attaché à la qualité du cadre de vie de chaque habitant. »

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Rhône Métropole

Guide réalisé par le CAUE Rhône Métropole avec la participation de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône et le soutien du Syndicat Mixte du Beaujolais

crédits photos : CAUE RM
1ère édition septembre 2020

www.caue69.fr

PRÉFET DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Syndicat mixte du BEAUJOLAIS

BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
communauté de communes